

l'éducation

3 f



la culture dans la cité

n° 308

17 février 1977

pourquoi vous abonner à **l'éducation** ?

**parce que
vous y trouvez chaque semaine***

• **toutes les lois et réglementations qui vous concernent** : le maire et l'école ; que coûte l'école à la commune ?, le financement des CES ; les petites dépenses de l'école ; les transports scolaires ; les corps d'inspection...

• **toutes les informations qui peuvent vous aider dans votre vie professionnelle** : textes officiels, émissions de la RTS, présentation des organes de presse, stages, journées d'études, colloques, expositions, loisirs, vacances...

• **l'examen des livres et revues de pédagogie** : l'enfant et ses besoins fondamentaux, l'évolution de la psychopédagogie, pratiques de l'audiovisuel, l'école dans la société.

• **l'actualité scolaire et universitaire** : les décrets d'application de la réforme, la vie des organisations d'enseignants, d'étudiants et de parents, les congrès, les débats parlementaires sur les problèmes éducatifs...

• **des études et un dossier sur les problèmes éducatifs...** la formation des maîtres - les parents chez les enseignants - l'enseignement des langues régionales...

• **les expériences... et les opinions** : chefs d'établissement, professeurs, instituteurs, nous écrivent. Nous publions leurs lettres, qui parfois prennent l'allure de véritables dossiers.

• **la vie culturelle et scientifique** la vie de l'esprit, l'art, la littérature, le cinéma, la télévision, les disques, le théâtre...

• **le monde comme il va** : une étude sur un grand problème social, scientifique ou culturel.

• **sans oublier de vous distraire** avec les mots croisés, les échecs et le bridge.

• **et de vous rendre service** : les petites annonces sont championnes du rendement dans les milieux enseignants.

* **du calendrier scolaire (36 numéros par an)**

toute l'actualité scolaire et universitaire



notre couverture :
le Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou
(articles p. 26 et 33)

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

à votre service

- 3 écoles ouvertes ? oui, mais pas à tout le monde, par René Guy
- 5 publications officielles : vous lirez au B.O.
- 6 documentation : pour votre classe ; connais-toi mieux toi-même, par Pierre Ferran, Yves Guyot et François Mariet ; un dictionnaire, un guide
- 9 presse : la librairie Hachette, par Jean C. Texier
- 10 sur votre agenda

une semaine après l'autre

- 12 les jours se suivent..., par Pierre-Bernard Marquet
- 13 mort d'une Commission ; gagner du temps ? ; sur le terrain de la réforme

cette école innombrable

- 18 pas d'échec pour certains, par Robert Ballion
- 21 pédagogie : le russe négligé, par Catherine Guigon
- 22 vous avez la parole : les vacances scolaires, par Paule Ulrich ; courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 26 « Théâtre ouvert » sur aujourd'hui, par Maurice Guillot
- 28 lettres : Mao, philosophe, politique et poète, par Pierre Ferran
- 29 panorama - exposition : cent ans d'astrophysique, par Fernand Lot; théâtre : « Le Cid », par Pierre-Bernard Marquet ; « L'amant militaire », par Raymond Laubreaux ; cinéma : « Alice ou la dernière fugue », « Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 », par Etienne Fuzellier ; disques : « Carmen », « La Périchole », par Georges Rouveyre ; variétés : Frédéric Mey, par Maurice Guillot ; télévision : « L'art visionnaire » ; à ne pas manquer, par Catherine Mathieu

le monde comme il va

- 33 la culture au cœur de la ville, par Josane Duranteau

38 mots moisés - bridge

photos - couverture : de Sazo/Rapho ; p. 12 : Jean Suquet/CNDP ; 26 : Marc Enguérand ; p. 28 : Roland et Sabrina Michaud/Rapho ; p. 30 : Germaine Lot ; p. 33 : J.P. Vieil/Rapho ; p. 34 : de Sazo/Rapho ; p. 35 : Doisneau et J.P. Vieil/Rapho.



Gert Klein, instituteur d'école secondaire, Munich:

"Bien sûr que je vais à la didacta. J'y trouve des impulsions décisives pour mon enseignement de physique".



didacta 77

15e Foire Européenne
du Matériel Didactique
du 7.3 au 11.3 1977 à Hanovre

Apprendre, ce qui sera
enseigné à l'avenir et comment.

XEd 2

HOMMES ETUDES **ET MIGRATIONS**

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)
LES ETRANGERS DANS
LES REGIONS DE FRANCE (60 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-
logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
toires internationaux ; 120 : Bibliographie ;
121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES DOCUMENTS **ET MIGRATIONS**

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

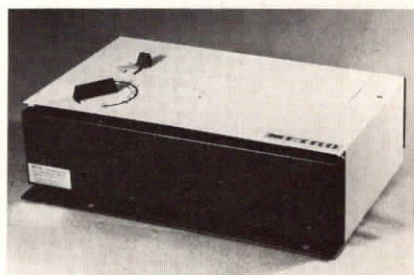
C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

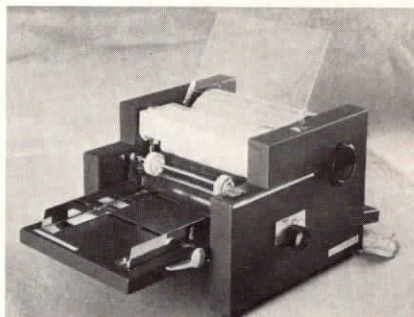
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établisse-
ment en quelques secondes d'un
cliché hectographique - transpa-
rent si on le désire - pour dupli-
cateur à alcool, d'un transparent pour
la projection par rétro-projecteur,
d'un thermo-stencil pour dupli-
cateur à encre. Autres fonctions :
monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques
et électrique de grand rendement :
80 copies minute, humidification
100 % automatique sans aucun
feutre, tirages multicolores en un
seul passage de la feuille de papier,
prix de revient infime de la copie.
Format 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 506 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

PARIS



information

le journal de l'université Paris 7

**ETUDIANT EN CHIRURGIE
DENTAIRE
POURQUOI ? COMMENT ?**

Envoi de ce numéro contre 2,40 F en timbres en écrivant à l'Université Paris 7
- PARIS 7 information -, 2, place Jussieu, 75221 CEDEX 05

écoles ouvertes ? oui, mais pas à tout le monde

Qui, en dehors des autorités reconnues, a le droit d'entrer dans une école élémentaire ? Ses portes n'en sont encore ouvertes qu'avec précaution et après autorisations. Le seront-elles plus largement un jour à des « éducateurs » non enseignants, ou même à des adultes en quête de culture ?

THEORICIENS et praticiens de l'éducation prônent aujourd'hui « l'ouverture de l'école sur le monde moderne ». De nombreuses expériences et recherches ont démontré l'intérêt de la sensibilisation des élèves des enseignements élémentaire et secondaire aux problèmes de l'environnement, afin de développer, chez ces élèves « le sens de leurs responsabilités personnelles d'hommes et de futurs citoyens » (circulaire du 24 avril 1972). Auparavant, une circulaire du 1^{er} avril 1971 insistait sur « la nécessité de préparer l'homme de demain à une bonne compréhension et à une gestion éclairée de son milieu de vie » et, à cette époque, il a été institué, à titre expérimental, une initiation à la vie civique, économique et sociale dans une bonne centaine de collèges. Il n'est plus question que d'enquêtes, sorties d'élèves, etc. En sommes-nous arrivés à l'école sans murs ?

Pas tout à fait, car des règlements précis, toujours en vigueur, ont organisé — voici près d'un siècle, pour les plus significatifs — une véritable protection du milieu scolaire, dans l'intérêt des enfants, mais aussi des maîtres, et plus spécialement des jeunes instituteurs et institutrices affectés dans les petites écoles à une ou deux classes, disséminés dans les campagnes.

Le texte de base, pour l'enseignement élémentaire, est l'article 145 du décret organique du 18 janvier 1887 : « L'entrée des écoles publiques de tout ordre est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale, à

toute personne autre que celles qui sont désignées par la loi pour l'inspection et la surveillance des établissements d'instruction primaire. » L'instituteur — le directeur de l'école — doit donc s'opposer à l'entrée à l'école de toute personne étrangère sauf, bien entendu, des personnes désignées par la loi et des personnes spécialement autorisées par les autorités de l'enseignement.

L'article 9 de la loi du 30 octobre 1886 énumère les autorités chargées de l'inspection des écoles primaires. Ce texte n'a pas été mis à jour et des adaptations de la terminologie sont nécessaires. En clair, ces autorités sont :

- les inspecteurs généraux de l'Instruction publique ;
- les recteurs et les inspecteurs d'académie ;
- les inspecteurs départementaux de l'Education nationale ;
- les membres du conseil départemental, désignés à cet effet, par application de l'article 50 de cette loi ;
- le maire et les délégués départementaux de l'Education nationale ;
- dans les écoles maternelles, concurremment avec les autorités précitées, les inspectrices générales et les inspectrices départementales des écoles maternelles, devenues respectivement inspectrices générales de l'Instruction publique et inspectrices départementales de l'Education nationale ;
- au point de vue médical, les médecins inspecteurs communaux ou départementaux (particulièrement rares depuis la réorganisation des

services de santé scolaire en 1964). A cette liste, il faut ajouter, d'après l'article 145 du décret du 18 janvier 1887, les préfets et les sous-préfets qui « ont entrée » dans les écoles publiques de leurs départements ou de leurs arrondissements respectifs.

Il faut y ajouter aussi les fonctionnaires des nouveaux corps d'inspection qui, chargés de missions ou d'attributions par le ministre, le recteur ou l'inspecteur d'académie, doivent nécessairement avoir droit d'entrée dans les écoles :

- les inspecteurs généraux et les inspecteurs de l'administration de l'Education nationale ;
- les inspecteurs adjoints au recteur et à l'inspecteur d'académie ; inspecteurs pédagogiques régionaux, inspecteur principal et inspecteurs de l'enseignement technique, inspecteurs de l'information et de l'orientation, inspecteur d'académie, directeur du CRDP, inspecteurs principaux et inspecteurs de la Jeunesse des Sports et des Loisirs, etc.

Notons cependant que, en ce qui concerne l'enseignement élémentaire, l'inspection s'exerce dans deux cadres différents et que tous les fonctionnaires énumérés jusqu'ici n'ont pas les mêmes pouvoirs et les mêmes attributions. On peut distinguer :

- une inspection hiérarchique, de beaucoup la plus importante, à compétence totale, assurée par des fonctionnaires de l'enseignement (inspecteurs généraux, recteur et inspecteurs régionaux, inspecteurs d'académie, inspecteurs départementaux) ;

• une inspection qui a un caractère non d'autorité, mais d'enquête, à la rigueur de contrôle, à compétence limitée, et confiée au maire et à des « notables ». Cette inspection porte uniquement sur l'état des locaux et du matériel, sur le chauffage et l'éclairage et sur l'hygiène. En ce qui concerne les délégués départementaux, elle s'étend au matériel d'enseignement, à la fréquentation scolaire, à l'assiduité et à la tenue des élèves. Il est admis, qu'en accord avec le maître, les exercices de la classe peuvent être continués en leur présence et que les cahiers des élèves peuvent leur être présentés.

Des autorisations spéciales peuvent être accordées par le ministre, par le recteur ou par l'inspecteur d'académie. Elles peuvent viser les responsables de grands organismes nationaux ou internationaux à caractère éducatif ou culturel, de fondations ou d'associations reconnues ou agréées, et qui sont signalés par voie de circulaire ministérielle. Elles peuvent aussi être données à des personnes ayant une activité artistique, culturelle ou commerciale : représentants de commerce, photographes, organisateurs de séances récréatives.

Un grand nombre de circulaires ministérielles ou rectorales rappellent que l'école ne doit pas servir de support à des opérations commerciales ou de propagande. Toutefois, l'administration autorise et encourage les instituteurs à organiser à l'école des séances récréatives (cinéma, marionnettes, représentations théâtrales, expositions) au profit exclusif de l'école et des œuvres post-

scolaires.

Deux circulaires du 24 juillet 1970 et du 21 mai 1971 mettent en garde les directeurs d'école contre les photographes. Mais, d'après la circulaire du 21 mai 1971, les directeurs des écoles élémentaires et pré-élémentaires sont habilités, après consultation du conseil de l'école, à accorder aux photographes professionnels l'autorisation de prendre des photos en noir ou en couleurs, dans les locaux scolaires. Seule est permise la prise de vue rassemblant les élèves de chaque division, les photographes pouvant ensuite procéder à des agrandissements à la demande des familles.

L'autorisation du recteur ou de l'inspecteur d'académie peut être donnée à certains représentants de commerce ou démarcheurs. Elle ne peut pas concerner des représentants en meubles, en vins, en automobiles ou appareils électro-ménagers ; mais le problème se pose différemment pour les représentants des maisons d'édition qui présentent certains matériels d'enseignement, des manuels scolaires, des ouvrages documentaires, etc. Le directeur d'école — ou l'instituteur — n'est jamais obligé de recevoir le porteur d'une autorisation spéciale ; il ne doit pas, en tout cas, le recevoir pendant les heures de classe. Généralement, la présentation des matériels et ouvrages se fait à l'ensemble des maîtres de l'école, soit pendant l'interclasse, soit à l'occasion d'une récréation.

Il peut arriver que, sans aucune autorisation ou avec une autorisation périmée, des démarcheurs s'introduisent dans l'école. Dans ce cas, l'instituteur doit les éconduire fermement et surtout, même pour s'en

débarrasser, éviter de signer quelque document que ce soit, l'expérience prouvant qu'il peut contenir des engagements ou des pièges que le signataire n'imaginait pas.

Reste le problème des parents. Bien entendu, il ne saurait être question de leur refuser l'entrée de l'école. Ils ont toujours la possibilité, en dehors des heures de classe, de venir s'informer, auprès des maîtres, de la marche des études ou du comportement de leurs enfants. Certains d'entre eux, membres du conseil de l'école institué en 1969 (circulaire du 27 mai) et régulièrement désignés, ou qui seront membres du comité des parents et du nouveau conseil de l'école prévus par le décret du 28 décembre 1976, ont à remplir une mission précise. Ils ont évidemment leur entrée à l'école, mais pour l'exercice de cette mission qui ne leur donne pas un droit de contrôle général.

Enfin, dans le cas d'écoles ouvertes, des parents peuvent être plus ou moins régulièrement associés aux activités scolaires, en raison de leurs compétences techniques, par exemple. Des projets syndicaux, et nous citerons ici celui de la FEN, souhaitent « une école ouverte sur le milieu, considérée comme centre culturel naturel pour l'ensemble de la population, rendue possible par une architecture scolaire présentant une certaine souplesse d'utilisation et une certaine banalisation des locaux ».

L'école élémentaire ou pré-élémentaire doit former à l'avenir une véritable communauté éducative. Au conseil des maîtres participeront également les personnels chargés des fonctions de psychologue scolaire et de rééducation, le médecin chargé du contrôle médical, l'assistante sociale. Il y aura, en définitive, beaucoup de monde à l'école, en dehors des enfants, mais pas n'importe qui...

René Guy

un exercice hautement sportif

Il consiste à définir, avec précision, l'objet des cinquante-quatre fédérations sportives à qui l'habilitation vient d'être accordée. Qui savait qu'il existe une Fédération française de ballon au poing ? Et des fédérations de soft-ball, de balle au tambourin ? Sont aussi considérés comme sports le billard, la pêche en mer, la pétanque et les quilles (B.O. n° 3).

Qui disait que la France n'est pas une nation sportive ?

on recrute

■ **DES ANALYSTES**, après examen professionnel de qualification. (Arrêté du 25 janvier 1977 - B.O. n° 4.)

■ **DES OUVRIERS PROFESSIONNELS** (plusieurs arrêtés du 5 janvier et du 17 janvier 1977 - B.O. n° 4.)

■ **DES MAITRES** munis du certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés (session de 1977). L'organisation des épreuves théoriques est précisée par une circulaire du 20 janvier 1977 (B.O. n° 4).

■ **DES PROFESSEURS TECHNIQUES ADJOINTS** de lycée technique par un concours spécial. (Arrêté du 28 décembre 1976 - B.O. n° 4.)

on revalorise

■ **LE CLASSEMENT INDICIAIRE** des inspecteurs départementaux de l'Education nationale, des inspecteurs de l'enseignement technique, des inspecteurs de l'information et de l'orientation, des inspecteurs de la Jeunesse, Sports et Loisirs. (Décret du 18 janvier 1977 - B.O. n° 5.)

on fixe

■ **L'ECHELONNEMENT INDICIAIRE** des emplois de directeur départemental et de directeur régional de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs en indices nets : de 425 à 630 pour les directeurs départementaux ; de 565 à 650 pour les directeurs régionaux. (Arrêté du 9 décembre 1976 - B.O. n° 4.)

■ **Le CLASSEMENT** des collèges d'enseignement technique annexés non pourvus d'un chef d'établissement. (Arrêté du 11 janvier 1977 - B.O. n° 4.)

■ **LES DATES DES EPREUVES ECRITES** du concours d'admission en 1977 aux écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses et Saint-Cloud. (Arrêté du 20 décembre 1976 - B.O. n° 4.)

■ **DES LIMITATIONS** au recrutement de personnels auxiliaires et contractuels

rémunérés sur des emplois vacants de personnels titulaires. (Circulaire du 25 janvier 1977 - B.O. n° 4.)

■ **L'ORGANISATION** des recherches et expériences pédagogiques de l'année scolaire 1977-1978. (Circulaire du 26 janvier 1977 - B.O. n° 4.)

on précise

■ **LE REGIME DES CONGES DE MALADIE** des fonctionnaires titulaires et stagiaires et des agents non titulaires de l'Etat :

Fonctionnaires stagiaires et titulaires

● congés de maladie (un an)
trois mois à plein traitement ;
neuf mois à demi-traitement.

● congés de longue maladie (trois ans)
un an à plein traitement ;
deux ans à demi-traitement.

● congés de longue durée — maladie contractée en dehors du service (cinq ans)
trois ans à plein traitement ;
deux ans à demi-traitement.

● congés de longue durée — maladie contractée dans le service (huit ans)
cinq ans à plein traitement ;
trois ans à demi-traitement.

Agents non titulaires de l'Etat, ne relevant pas d'autres dispositions

● congés de maladie
— après dix mois de services (deux mois)
un mois à plein traitement ;
un mois à demi-traitement.

— après trois ans de services (quatre mois)
deux mois à plein traitement ;
deux mois à demi-traitement.

— après cinq ans de services (six mois)
trois mois à plein traitement ;
trois mois à demi-traitement.

● congés de grave maladie — après cinq ans de services (trois ans)

six mois à plein traitement ;
trente mois à demi-traitement.
(Circulaire du 3 décembre 1976 — B.O. n° 4.)

■ **LES MODALITES** de recrutement à l'ENSET des candidats titulaires du diplôme universitaire de technologie ou du brevet de technicien supérieur. (Arrêté du 5 janvier 1977 - B.O. n° 5.)

■ **LES INSTRUCTIONS** concernant le concours d'admission à l'ENSET de ces candidats. (Circulaire du 3 février 1977 - B.O. n° 5.)

■ **LES SPECIALITES** des brevets d'études professionnelles pour lesquelles une session d'examen sera ouverte en 1977. (Arrêté du 7 janvier 1977 - B.O. n° 5.)

on modifie

■ **LA LISTE** des titres admis en équivalence du diplôme d'études universitaires générales et des diplômes délivrés par diverses universités africaines reconnus valables de plein droit sur le territoire de la République française. (Plusieurs arrêtés du 22 décembre et du 30 décembre 1976, arrêté du 18 janvier 1977 - B.O. n° 5.)

on réorganise

■ **LES CONCOURS D'ENTREE** à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles. (Décret du 12 janvier 1977 - B.O. n° 4.)

■ **L'ACCES AU CONCOURS** de recrutement des professeurs d'enseignement professionnel pratique dans les CET. (Arrêté du 16 décembre 1976 - B.O. n° 4.)

dans les universités

■ **Les demandes de créations d'enseignements**, c'est-à-dire les demandes d'habilitation à délivrer les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur en 1977-1978 dans les universités et les centres universitaires devront être faites avant le 1^{er} mars 1977. (Circulaire du 11 janvier 1977 — B.O. n° 3.)

■ **Les instructions relatives à l'organisation, en 1977, des examens écrits nationaux** des certificats d'études spéciales de médecine et de pharmacie, avec le calendrier des épreuves, ont fait l'objet d'une circulaire du 7 janvier 1977 (B.O. n° 3). En annexe de la circulaire, est publiée la liste des universités autorisées à délivrer ces certificats.

pour votre classe

■ La collection « **Thèmes Nature** » (édition Vuibert, 63, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris) présente différents fascicules, réalisés par Guy Marchal, Morgen Jansen et Marie-May Nielsen, susceptibles de fournir, tant aux maîtres qu'aux élèves, une documentation riche en information et en images. Ces plaquettes se révéleront très utiles au niveau des activités d'éveil à dominante scientifique, non pour remplacer une étude directe sur le milieu, mais pour la compléter et fournir de nombreux renseignements complémentaires. Parmi les titres parus dans cette série, citons : **Le sapin, Les fraises, L'herbe, La vie de l'arbre mort, La grenouille, Le hérisson, Le ver de terre, La vipère** (chaque fascicule : 32 p., 50 photographies, 10 F).

■ Les mêmes éditions publient une série de documents : « **Thèmes Vuibert Biologie Université** ». Ces documents sont destinés aux élèves des classes de terminale et aux étudiants. Le but de cette collection est de proposer une mise au point, réalisée par d'éminents spécialistes, français et étrangers, de la question. Chacun des ouvrages expose ainsi le sujet et en présente une synthèse actualisée, accompagnée, si possible, d'informations sur les méthodes qui ont permis de parvenir aux connaissances acquises sur la question. Il contient également des indications et des suggestions en vue d'exercices pratiques qui faciliteront la compréhension des faits, une illustration abondante (dessins, schémas, graphiques, photographies), et se termine par une bibliographie succincte. Quatre titres sont déjà parus : **Psychologie expérimentale et biologie**, par Malcom Jeeves et François Vincent ; **Introduction à l'étude de la chimie cellulaire**, par Geoffroy R. Baker et Jean Ginermon ; **Biologie de la pollution**, par Kenneth Mellanby et François Vincent ; **Systèmes nerveux, organisations nerveuses et influx nerveux**, par Peter N.R. Usherwood et François Vincent (chaque volume : 64 p., 15 F).

connais-toi mieux toi-même

Serge Moscovici
La psychanalyse, son image et son public
PUF, 506 p., 82 F

Voici enfin la seconde édition d'un classique de la psychosociologie. Le travail que présente Serge Moscovici porte sur la diffusion sociale d'une connaissance scientifique, la psychanalyse.

Mobilisant les moyens les plus rigoureux de la psychosociologie, l'auteur a pu étudier scientifiquement les processus d'infiltration dans les différents publics d'un corps de propositions scientifiques. La recherche, conduite à partir d'un sondage et d'une analyse de la presse française, constitue un modèle d'explication de la diffusion des connaissances dont l'apprentissage scolaire ne constitue qu'un cas particulier. Dans cet ouvrage sont abordés de manière magistrale aussi bien les aspects linguistiques de la communication scientifique, que la représentation sociale de la psychanalyse dans le grand public et dans les groupes idéologiques constitués.

Il s'agit donc d'un livre fondamental à plus d'un titre qui devrait figurer en bonne place dans toute bibliothèque pédagogique, car qu'est-ce que la pédagogie sinon la tentative de maîtriser et d'utiliser des lois psychosociologiques, à l'œuvre de manière non contrôlée dans la diffusion sociale courante ?

François Mariet

Alexis Leontiev
Le développement du psychisme
Editions sociales, 344 p., 45 F

C'est Leontiev lui-même qui a procédé au choix des textes figurant dans cet ouvrage, traduction partielle de la troisième édition (1972) du *Développement du psychisme*.

On y trouve « L'Essai sur le développement du psychisme » dont un chapitre résume une partie de la thèse du doctorat de Leontiev. Un texte important « La démarche historique dans l'étude du psychisme humain » complète cet essai. Les autres travaux de cet ouvrage exposent soit des thèses de Leontiev : « L'homme et la culture », « Les principes du développement psychique et le problème des handicapés mentaux », « Le développement du psychisme chez l'enfant », soit les résultats de ses recherches : « Le mécanisme du reflet sensoriel », « Le biologique et le social dans le psychisme de l'homme ».

Un excellent ouvrage qui veut contribuer à la lutte contre les vues mécanistes et biologisantes sur la nature et le développement du psychisme humain.

Yves Guyot

Jan Schoten, Siegi Hirsch
et Han Blankstein

Garde ton masque !

Fleurus, coll. « Pédagogie-Psychologie »,
n° 27, 352 p., 45 F

Préfacé par Jacques Sélosse, directeur du Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée de Vaucresson, cet ouvrage est important pour deux raisons principales. Tout d'abord, parce qu'il apporte aux éducateurs, psychologues et psychiatres une vue d'ensemble de la psychologie des jeunes, des pulsions et des sentiments éprouvés par ceux-ci, dont la répression peut tout droit conduire à la délinquance. Ensuite, parce qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage théorique, mais qu'il se trouve illustré par l'expérience de Zandwijk, à Amersfoort, aux Pays-Bas. Cette expérience est à coup sûr l'une des plus célèbres en matière de traitement et

de rééducation des jeunes que l'on a coutume d'appeler « en danger moral », ou « inadaptés sociaux », et encore « prédélinquants ».

Bien que Zandwijk ait cessé de fonctionner depuis l'été 1973, le présentateur de l'édition originale, J.-C. Hudig, espère que les expériences et les méthodes de travail exposées dans ce livre seront utiles, dans la mesure où elles se révèlent adaptables, à tous ceux qui ont affaire à des problèmes de jeunes. C'est cette transmissibilité que souligne Jacques Sélosse, dans la préface à l'édition française, en souhaitant que l'ouvrage de ses collègues néerlandais puisse aider, mutatis mutandis, les efforts de nos praticiens de la rééducation.

Docteur X

S.O.S. psychanalyste !

Fleurus, coll. « Pédagogie-Psychologie », n° 28, 384 p., 48 F

Présenté et postfacé par Aïda Vasquez, cet ouvrage constitue un document d'actualité dans la mesure où une chaîne de radio fit appel à un médecin (psychiatre et aussi pédagogue) qui a tenu à conserver l'anonymat, afin de répondre au micro aux problèmes exposés par ses consultants.

L'ouvrage dérouté tout d'abord parce qu'il est entièrement constitué des dialogues échangés sur les ondes, qui furent enregistrés puis ensuite décryptés. Mais, à les lire, on s'aperçoit d'une part que ces courtes séquences ont été « ordonnées » selon qu'il s'agit de réponses à des demandes émanant d'enfants, d'adolescents ou d'adultes (mères et pères de famille notamment). Ensuite, on découvre tout ce qu'en une dizaine de minutes ce spécialiste est capable de saisir, de mettre à nu, puis de redresser. Enfin, on en

vient à regretter la faible ampleur de l'action thérapeutique courante des psychiatres, action demeurée aujourd'hui à peu près ce qu'elle était, il y a plus d'un demi-siècle, lorsque, au congrès de Budapest, en septembre 1918, Freud déclarait : « Par rapport à l'immense misère névrotique répandue sur la terre... ce que... la poignée d'analystes que nous sommes... [arrive] à faire est à peu près négligeable ! »... « Un jour, sem-

ble lui répondre actuellement Aïda Vasquez, un jour notre travail sera reconnu par les caisses de la Sécurité sociale. La psychanalyse deviendra ainsi beaucoup plus accessible. Ceci permettra une prévention rapide des troubles [...] si trouble il y a. »

En attendant, la lecture de ces « consultations sur les ondes » ne manque pas d'intérêt.

Pierre Ferran

savoir mourir

Odette Thibault, journaliste scientifique, ex-maitre de recherche au CNRS, nous propose aujourd'hui un livre remarquable qui fait le point des différentes questions que l'on peut se poser sur la mort, sur le savoir-mourir qui n'est autre qu'un savoir-vivre.

Dans cet ouvrage, *La maîtrise de la mort* (éd. J.P. Delarge, 222 p., 45 F), cinq chapitres traitent respectivement :

- **du comportement devant la mort** — mort que l'on fuit, que l'on occulte, mais aussi que l'on exploite, non seulement commercialement, mais encore aux fins de domination de l'homme par l'homme lui-même ;
- **des déterminants culturels de la mort** et des mortalités différentielles — quant aux lieux, aux âges, aux sexes, etc. ;
- **du pouvoir de l'homme sur la mort**, mais plus encore de ses abus de pouvoir ; par exemple, l'augmentation de la durée de la vie — les Mathusalems de laboratoire — pose et posera d'insolubles problèmes : ainsi, selon Margaret Mead, dans un monde où s'accélère l'obsolescence des savoirs, les anciennes générations ne peuvent plus servir de modèles aux jeunes, ni sur le plan du savoir, ni sur le plan des mentalités, ni sur celui des comportements ; autre abus de pouvoir encore : l'activisme thérapeutique qui, par utilisation narcissique de techniques sophistiquées de survie et de réanimation (maintien de vieillards en comas dépassés, réanimation de nouveaux-nés très gravement handicapés...), conserve en vie des êtres pour lesquels toute existence autonome et relationnelle normale est à jamais exclue ;
- **de la prospective d'une institutionnalisation des morts agies et choisies** (euthanasie et suicide) ;
- **du droit à l'aménagement du trépas.**

Très belles pages où Odette Thibault critique justement ces inconditionnels de la vie qui condamnent à vivre, condamnent à la souffrance, à la déchéance, voire à la mort (cas du médecin refusant l'avortement et renvoyant de fait à un avorteur « sauvage »).

Société bien contradictoire que celle qui donne en fait au médecin droit de mort sur le malade (reproche-t-on au médecin l'aventurisme et la négligence thérapeutique ?) mais qui, en droit, lui refuse ce droit. Société de « thanatocrates », les uns à la recherche insensée de nouveaux moyens de donner la mort plus vite et plus largement, les autres, obsessionnellement, recherchant comment échapper à la mort (cryogénéisation) ou comment la combattre et, satisfaisant aux fantasmes d'omnipotence, comment maintenir en vie apparente un « cas », un « beau cas », qui cesse alors d'être un homme.

Yves Guyot

un dictionnaire

Frank Marchand et Michèle Barnoud-Maisdon

Dictionnaire actif Nathan (niveau I)

Nathan, 288 p., ill., 34 F

On connaît l'importance du dictionnaire dans la familiarisation de l'enfant avec la langue, qu'on la considère sous l'angle sémantique ou phonologique, du point de vue de l'enrichissement du vocabulaire, de l'acquisition de l'orthographe, etc. Mais encore faut-il pouvoir fournir aux tout jeunes un dictionnaire qui leur donne envie de s'en servir : pour les besoins de leur travail et pour leur seul plaisir.

En publiant ce *Dictionnaire actif*, les auteurs ont comblé un vide certain en la matière et réalisé un ouvrage parfaitement susceptible d'éveiller l'intérêt des enfants tout en répondant aux questions qu'ils se posent. Destiné à des « sept à huit ans », un âge où l'on maîtrise encore imparfaitement le sens de certains termes, l'orthographe, et jusqu'à la recherche alphabétique, ce volume fait jouer différentes ressources, fort astucieuses et judicieuses, afin que les jeunes utilisateurs ne soient pas perdus ni décontenancés, ni rebutés.

Tout d'abord l'alphabet est intégralement répété tout au haut de chaque page et seule la lettre utile s'y trouve imprimée en rouge : premier repère qui s'avère précieux, comme j'ai pu le constater. Ensuite, un système de « renvois » remédie à l'orthographe hésitante et remet les égarés sur la voie : par exemple, si l'enfant croit que le mot « pharmacien » commence par un « F », il trouvera à l'initiale « F » une flèche lui signalant « Pharmacien → F ». Ce qui est tout simple, dira-t-on, mais que l'on n'avait jusqu'à présent pas réalisé.

Sur le plan du vocabulaire, les auteurs ont rassemblé à peu près un millier de mots. Cette sélection — qui comprend 75 % de substantifs et 15 % de verbes — ne se réfère pas uniquement aux études statistiques (comme celle du *Français fondamental*, par exemple). Elle prend plutôt source dans les recherches que les auteurs, assistés de praticiens expérimentés, ont pratiquées en prenant en considération les termes faisant partie de *l'univers de l'enfance*. Les définitions proposées demeurent claires et concrètes. Nombre des termes forment des « constellations », des ensembles cohérents recouvrant un thème.

« Actif », ce dictionnaire l'est dans la mesure où il est fondé à partir de l'intérêt de l'enfant. Après la définition, il sera donc proposé à ce dernier (proposé et non imposé) de petits exercices. A : *Equipe*, nous trouverons, par exemple : « Enquête : Combien y a-t-il de joueurs dans une équipe de rugby ? de basket ? de hand-ball ? de volley ? ». Autant d'occasions de recherches. Autant d'incitations à passer progressivement de son dictionnaire d'enfant à celui des adultes. Autre « activité » suggérée : aller d'un terme à un autre, parvenir peu à peu à comprendre ce que sont les synonymes, les antonymes, et à s'apercevoir qu'il existe, entre ces derniers, une gradation.

Cet ouvrage répond à l'esprit des Instructions officielles du 4 décembre 1972 régissant l'enseignement du français à l'école élémentaire et il peut être utilisé

dans n'importe quel contexte pédagogique actuel. L'enfant a la possibilité de s'y référer tant au cours des multiples activités de la classe, que pour son propre plaisir, jouant avec la diversité des mots, toujours accompagnés de planches ou de vignettes.

Et la seule réserve que nous effectuerons concernera certaines de ces dernières. Les auteurs, qui n'ignorent rien des facultés d'observation de l'enfant, même tout jeune, auraient bien fait de les revoir. En effet ces petits dessins souvent approximatifs (par exemple à *Vent* on voit les troncs d'arbres qui penchent !) ou erronés (à *Caravane*, on peut compter quatre roues, ce qui est faux).

On dira qu'il s'agit là de détails minimes et c'est vrai. Mais si nous prenons la peine de les relever, c'est parce que les auteurs de l'ouvrage ont pris un tel soin dans leur travail qu'il semble un peu regrettable que certains des illustrateurs ne se soient pas montrés plus sourcilleux et plus réalistes.

Ceci n'ôte rien à la valeur de cet ouvrage, ni ne diminue les services que doit et pourra rendre un dictionnaire conçu — enfin — pour les jeunes enfants.

un guide

Guide des carrières 1977

Néret (23, rue de Chabro, 75462 Paris Cedex 10), 360 p., 51 F

Ce guide, qui est désormais un « classique » en matière d'orientation, a été complètement refondu et largement augmenté par rapport aux années précédentes. Il possède donc, d'entrée, deux qualités essentielles : son actualité et une gamme très étendue de débouchés.

Dans une première partie, l'auteur étudie l'organisation des études actuelles et fournit des renseignements précis sur la réforme Haby (dont on sait que les premières mesures entreront en vigueur à la rentrée 1978).

Au cours des deux parties suivantes, cet ouvrage envisage successivement les débouchés à court terme (soit à la fin de la scolarité obligatoire, avec ou sans BEPC, soit à l'issue des études du second degré) ; ainsi que les carrières qui peuvent être conseillées à long

terme et les carrières auxquelles elles ouvrent.

Le Guide rend donc possible une judicieuse orientation dès la classe de troisième, puis au niveau du baccalauréat. Ceci d'autant que l'auteur étudie tous les secteurs professionnels, indique un très grand nombre d'écoles, les IUT et leurs départements, les universités et leurs UER, les grandes écoles, etc. Il propose des débouchés et des postes d'emplois pour chaque niveau atteint.

La consultation de ce volume — facilitée par sa présentation et son index — rendra de grands services aux chefs d'établissement. En même temps, elle se révélera fort utile au niveau de la documentation des jeunes et de leurs familles.

Pierre Ferran

la librairie Hachette

BIEN RARES sont en France les entreprises datant de plus de deux cents ans. Dans l'édition, Berger-Levrault vient de fêter son troisième centenaire et, en cherchant bien, parmi les libraires parisiens qui existaient avant la Révolution française, on n'en trouverait sans doute qu'un ou deux vivant encore. Le cas de Hachette est probablement unique : fondée en 1826, la grande maison du boulevard Saint-Germain ne célèbre pas seulement son cent cinquantième anniversaire aujourd'hui, elle pourrait souligner que, depuis plus d'un siècle, elle est la plus importante affaire d'édition de France et d'Europe.

L'académicien Jean Mistler a retracé l'irrésistible ascension de cette maison, parfois surnommée « pieuvre verte », tant son rayonnement s'avérait omniprésent : « Louis Hachette était né en 1800. Trop pauvre pour suivre les longues études conduisant aux professions libérales, il songea naturellement à l'enseignement et entra à l'École normale. Mgr Frayssinous ferma l'école sous la Restauration et empêcha ses élèves de se présenter à l'agrégation. Pour 13 965 F, Louis Hachette acquit la petite librairie en chambre qu'exploitait Jean-François Brédif. La cession comprenait le brevet de librairie, un fonds d'édition formé de six titres et un stock d'environ 600 volumes. Humbles débuts qui n'empêchèrent pas le jeune libraire de déclarer : « Ainsi j'enseignerai encore ! » De fait, la vocation professorale qu'il se voyait interdite, Louis Hachette allait la reprendre par le biais d'une maison d'édition qui resta longtemps spécialisée dans les livres d'enseignement et qui, en se développant, conserva toujours un important département scolaire. »

Sous le Second Empire et la III^e

République, le développement de la librairie Hachette s'étendit à tous les domaines. La Monarchie de Juillet avait vu naître l'édition scolaire en même temps que l'école primaire ; plus tard, avec l'arrivée au ministère de Victor Duruy, un des auteurs de la maison, des collections destinées à l'enseignement secondaire prirent un essor considérable. La littérature générale ne resta pas en retard. Lamartine, Hugo, Michelet apportèrent leurs manuscrits. Une collection de traductions fit connaître Dickens et Tolstoï. Des illustrateurs, comme Doré et Robida, donnèrent un visage nouveau à la Bible et à Dante. Avec la comtesse de Ségur et la Bibliothèque rose, la littérature enfantine atteint des tirages prodigieux. Enfin, dès la création de son entreprise, Louis Hachette avait considéré la presse comme un complément du livre. Il publia d'abord *Le Manuel général de l'instruction primaire*, puis *La Semaine des enfants*.

Aujourd'hui, la force de la librairie Hachette tient à la diversification de ses activités. En 1975, sur un chiffre d'affaires consolidé de 4,1 milliards de francs, le groupe livre n'apportait que 945 millions, le groupe presse que 672 millions, le groupe international que 558 millions alors que les autres activités — imprimeries, audiovisuel — fournissaient 954 millions de francs et, surtout, la première source de rapports pour la Librairie est son secteur distribution : 1 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Dans l'édition, Hachette contrôle beaucoup de maisons qui ne portent pas sa marque : Grasset, Fasquelle, Fayard, Stock, Le Sagittaire, Tallandier, et surtout le Livre de poche. Elle possède aussi la Librairie des Champs-Élysées qui édite en particulier les fameux romans policiers

d'Exbrayat et d'Agatha Christie.

Si dans la presse, Hachette a perdu, en 1976, son leadership au profit du groupe Hersant, son implantation demeure très solide. Un instant, au cours des dernières années, on a pu croire que la librairie Hachette allait se désengager de la presse. En effet, le groupe a successivement abandonné l'exploitation de *La Vie française*, de *Femmes d'aujourd'hui*, de *Connaissances des arts*, de *Vision*, de *Réalités* et surtout de *France-Soir*. En fait, tous ces titres malades ont été cédés à d'autres sociétés ce qui a permis à Hachette de disposer d'un secteur presse prospère.

Ainsi, en 1976, la Librairie a pu racheter le groupe Prouvost et conserver le mensuel *Parents* et l'hebdomadaire *Télé 7 Jours* dont elle détenait déjà la moitié du capital. De surcroît, elle n'a pas hésité à lancer un nouveau titre, *Vivre*, d'abord hebdomadaire puis mensuel. Actuellement, par l'intermédiaire de diverses filiales, Hachette publie une dizaine de périodiques.

La plus importante des filiales presse, France éditions et publications que dirige Dominique Ferry, a réalisé, en 1975, un chiffre d'affaires de 457 millions de francs. En 1977, FEP édite *Le Journal du dimanche*, *France-Dimanche*, *Elle* et *Le Courrier du Val-de-Marne*. C'est cette société qui a vendu, l'an passé, *France-Soir* à Paul Winkler pour environ 50 millions de francs.

Parmi les autres publications d'Hachette, il faut citer : *Le Journal de Mickey*, *Picsou-Magazine*, *Electronique-Actualité*, *Moto-Journal*, *Confidences* et surtout *Le Point*. Ce dernier newsmagazine, où Hachette a beaucoup investi, devient désormais très rentable puisqu'en 1976 son bénéfice atteint les 5 millions de francs.

Chez Hachette, le cent cinquantième anniversaire marque un tournant : pour la première fois, le président de la société, Jacques Marchandise (cinquante-sept ans), n'est pas membre de la famille du fondateur.

Jean C. Texier

stages

Organisés par l'université de Paris VIII, les deux stages suivants sont gratuits. Pour renseignements et inscriptions : Paris VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75012 Paris. Tél. : 374-12-50, poste 389.

■ **Utilisation de l'audiovisuel dans l'enseignement de l'histoire**, du 2 au 23 mars à l'université de Paris VIII. Ce stage a pour objectif d'aider les enseignants qui le désirent à utiliser, dans le cadre de la classe ou des 10 %, les moyens audiovisuels dont disposent les établissements. Il est conçu comme un lieu de rencontre et de réflexion où les enseignants peuvent à la fois confronter leurs expériences, obtenir des informations sur les possibilités actuelles, se familiariser avec le matériel et s'interroger sur la signification du recours à l'audiovisuel dans l'enseignement et sur le rapport entre l'enseignement parallèle (TV, films, bandes dessinées) et l'enseignement de l'histoire en classe. Les séances se dérouleront le mercredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Les inscriptions sont limitées à 20 stagiaires.

■ **Animation culturelle**, du 2 mars à fin juin 1977 à l'université de Paris VIII. Stage destiné aux professionnels et semi-professionnels de l'animation culturelle et de l'animation socio-éducative, aux enseignants des premier et second degrés. Les inscriptions, limitées à 40 stagiaires, seront retenues par ordre d'arrivée en prévoyant la constitution de deux ateliers, l'un ouvert aux nouveaux stagiaires, l'autre aux stagiaires qui ont suivi le stage organisé en mars-mai 1976. Au programme de l'Atelier I : échange d'informations sur les expériences françaises et étrangères ; le théâtre pour enfants et le jeu dramatique pour enfants et adolescents ; travaux pratiques concernant l'emploi de deux supports d'animation : les masques et les marionnettes ; les enfants handicapés et le jeu dramatique. Les travaux de l'Atelier II seront l'approfondissement des recherches théoriques et pratiques entreprises l'an dernier.

formation continue

■ **La formation continue des enseignants de mathématiques**. Sur ce thème, un colloque est organisé, les 22 et 23 avril

à Tours, par les IREM d'Orléans, Nantes et Poitiers. Des échanges seront faits, de contenus d'expériences françaises et étrangères (Québec, Suisse). Au programme également les contacts avec des organismes (Unesco, OCDE, CNTE, CNDP) et associations (APMEP), et les objectifs et modalités de la formation continue dans les prochaines années. Pour tous renseignements : IREM d'Orléans-Tours, Université d'Orléans, 45045 Orléans Cedex. Tél. : (38) 63-22-16.

journées d'études

■ **Enseignement, éducation et société**. Sur ce thème, un séminaire de réflexion et de formation sera organisé à Paris, les 23 et 24 avril. Ses objectifs sont l'approche et l'éclairage psycho-sociologiques des relations interpersonnelles, de groupe et institutionnelles, dans la vie professionnelle des enseignants, à partir d'une réflexion sur la pratique : les attitudes personnelles infléchissant les relations pédagogiques ; les phénomènes de groupes dans la classe, dans les réunions ; la situation éducative globale (l'établissement, le rythme scolaire, les influences économiques et socio-politiques, les courants de pensée, la diversité des projets éducatifs). Frais de participation : 180 F pour les participants individuels ; droits d'inscription : 420 F pour une prise en charge par un organisme. Pour tous renseignements et inscriptions : Institut de formation et d'études psychosociologiques et pédagogiques (IFEPP), 140 bis, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 222-90-70 et 222-95-50.

festival

■ **Festival international du son**. Du 7 au 13 mars, au palais des Congrès à Paris, seront présentés :

- un panorama mondial de la haute-fidélité, une exposition de matériels et de l'édition phonographique ;
- un programme artistique : concerts, récitals et spectacles de variétés avec le concours de Radio-France et la participation de quatorze sociétés étrangères de radiodiffusion ;
- un cycle de journées d'études avec la collaboration de personnalités appartenant à l'Université, au monde musical, à des organismes de recherche et à l'industrie. Pour marquer le centenaire de l'invention du phonographe par Charles Cros, une

exposition rétrospective sera organisée.

danse

■ **Séminaire de Pâques des Rencontres internationales de danse contemporaine**, à Créteil du 2 au 8 avril, sous les auspices de la municipalité de Créteil et en collaboration avec la Maison des arts. Il sera entièrement consacré à la danse contemporaine et plus spécialement à l'Ecole française de danse contemporaine. En dehors de son aspect purement technique, la danse y sera abordée, au cours des ateliers, dans ses aspects pédagogique et spectaculaire et en relation avec une autre discipline : le rythme. Pour tous renseignements et inscriptions : Rencontres de danse contemporaine, B.P. 191, 75864 Paris Cedex 18.

vacances - loisirs

■ **Week-ends de printemps avec Nouvelles Frontières** :

- **Pâques à Rome**, départ le vendredi à 20 heures, retour le mardi matin à 7 heures. Prix : 480 F, comprenant le transport aller-retour en train, l'hébergement, les petits déjeuners.
- **Ascension : 4 jours à Vienne ou 4 jours à Venise**. Prix : 380 F, comprenant le transport aller-retour en car, sièges inclinables, l'hébergement, les petits déjeuners.
- **Pâques et Ascension : 4 jours à Amsterdam**. Prix : 130 F, comprenant le transport aller-retour en cars, sièges inclinables.
- **Des week-ends pour Londres** sont régulièrement organisés. Prix : 190 F aller-retour, trois nuits d'hôtels, trois petits déjeuners.

Pour tous renseignements et inscriptions : Nouvelles Frontières, 63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris. Tél. : 325-57-51, 033-98-40.

■ **Week-ends à Londres** organisés par l'OTU pour 198 F. Ce prix comprend : le transport en car et bateau aller-retour Paris-Paris, deux nuits en chambres de 2-3 lits en hôtels étudiants, deux petits déjeuners, une promenade en autocar dans Londres. Départ chaque vendredi à 16 heures (sauf pendant les périodes de vacances universitaires). Renseignements et inscriptions : OTU, 137, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 326-60-97.

LE CENTRE INTERNATIONAL D'ARTS ET D'ARTISANATS



vous accueille — ainsi que vos élèves —

88/90, passage Brady, 75010 Paris
Tél. : 523.34.67

- dans 380 m² de boutique, dont 150 m² de caves voûtées et aménagées, des Artistes et Artisans **exposent** leurs productions, et vous **invitent** à leur art.
- Vous y trouverez également **toutes les fournitures pour l'artisanat et les beaux-arts**, ainsi qu'une **librairie spécialisée**.

Peinture sur tissus, Emaux,
Sculpture sur bois, Fer,
Cuir, Peinture et Aquarelle,
Tissage, Poterie, Sérigraphie,
Bijoux faits à la main, etc.

Ce Centre ouvert du **mardi au samedi de 10 h à 18 h 30** sans interruption, veut faire revivre un vieux quartier situé en plein cœur de PARIS.

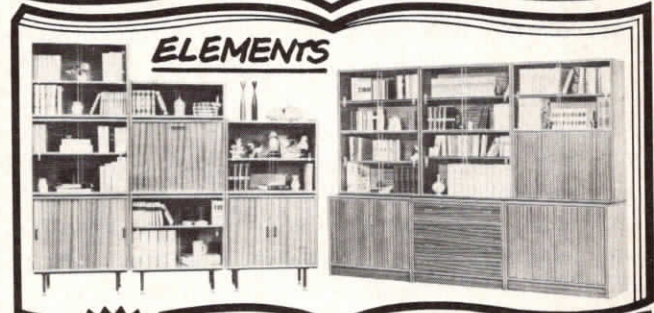
Entrée : 46, rue du Faubourg Saint-Denis.
Métro : Strasbourg Saint-Denis.

FONTENEAU



VOUS OFFRE
SON CATALOGUE
GRATUIT
CONTENANT

UN GRAND CHOIX DE BIBLIOTHEQUES VITRINES - ELEMENTS



PRIX
TRES INTERESSANTS
ET LIVRAISON
IMMEDIATE
GRACE A LA VENTE
PAR
CORRESPONDANCE

Dans son catalogue, FONTENEAU vous propose une gamme exclusive et très étendue de Bibliothèques, Vitrites, Eléments. Finition très soignée.

SATISFAIT ou REMBOURSE
FONTENEAU B.P. 409. 86010 POITIERS.

de Mendez / Warwick

Je désire recevoir le catalogue gratuit FONTENEAU sans engagement de ma part

M. _____

Adresse complète _____

Code _____ Ville _____

EDITIONS FONTENEAU & Cie
B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS - CEDEX
tel. 41.68.53 +

118 EN 2



les jours se suivent...

LUNDI. L'Union des grandes écoles, au cours de son récent congrès, a rédigé une « plate forme des luttes », pour définir leurs statuts et les réformer, étant donnés, en particulier, leurs trop nombreux diplômés en chômage (10 %) ou sous employés (30 %).

MARDI. Une centaine d'élèves de collèges d'enseignement technique constitués en « Coordination permanente » ont tenu un forum national et appelé leurs camarades à préparer une semaine nationale d'action (du 7 au 12 mars), visant à faire aboutir leurs revendications, essentiellement la sécurité dans les ateliers et la participation des élèves à la vie de leurs établissements.

MERCREDI. Le Syndicat national de l'Education physique a calculé que, pour assurer les trois heures prévues de cet enseignement dans le second degré, il faudrait créer six mille quatre cents quarante et un postes supplémentaires. On en a prévu seulement deux cents soixante dix neuf.

JEUDI. La Fédération de l'Education nationale vient de rappeler sa position sur les rythmes, donc sur les vacances scolaires : une organisation plus souple de la journée scolaire, avec, en particulier, une organisation appropriée des conditions d'accueil en demie pension et des transports scolaires ; une coupure d'une journée toute entière en milieu de semaine, deux mois et demi de congé du 1^{er} juillet au 15 septembre, des examens allégés et concentrés entre le 15 et le 30 juin, un congé de quinze jours à Noël et autant à la fin du second trimestre (dernière semaine de mars et première d'avril), une coupure d'une semaine à la Toussaint et d'une semaine au milieu du second et du troisième trimestres, une organisation appropriée des conditions d'accueil en internat.

VENDREDI. A l'Institut national de recherche pédagogique, on continue de craindre que le nouvel établissement soit incapable de se développer, faute de moyens financiers suffisants. En particulier, il aura moins de crédits qu'il n'en avait eus pour la publication des travaux de ses quarante unités de recherche. Les possibilités de coordination avec les enseignants des terrains expérimentaux de l'INRP et les possibilités de liaison avec les secteurs de recherche et la formation des maîtres seront, en conséquence, nécessairement réduites.

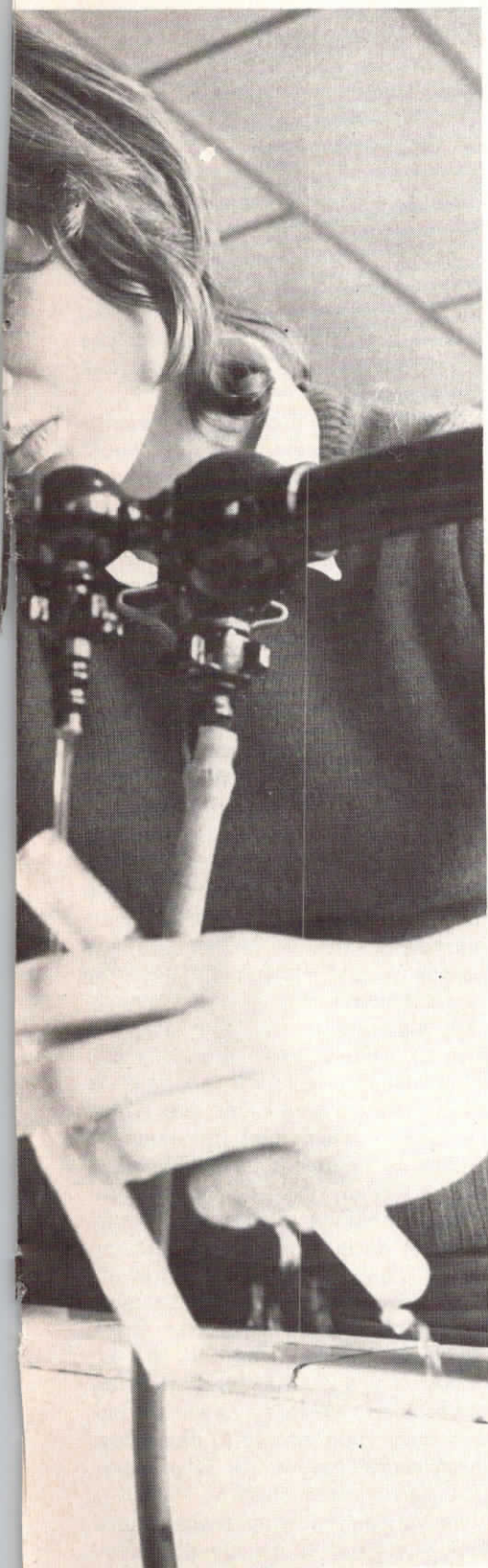
SAMEDI. Dans la querelle qui oppose actuellement le ministre de l'Education et le Syndicat national des instituteurs et PEGC (cf. notre article, p. 16), le premier vient de déclarer que le rôle des syndicats n'est pas de « porter un jugement sur les aspects pédagogiques » de la réforme. On serait contents de savoir alors pourquoi plus d'un des projets portants sur les horaires et les programmes mêmes leur ont été soumis pour « concertation » et discutés avec eux au Conseil de l'enseignement général et technique.

Pierre-Bernard Marquet

Note : Que le lecteur ne s'étonne pas de certaines graphies utilisées dans cet article et signalées en caractères romains. Elles appliquent l'arrêté du 28 décembre 1976 (J.O. du 9-2-77) sur les tolérances grammaticales ou orthographiques, et qui sont au nombre total de trente trois.



enseignement - expérimental - de la chimie
dans le premier cycle



mort

d'une Commission

La Commission André Lichnerowicz avait largement préparé une profonde réforme de l'enseignement des mathématiques.

La Commission Pierre Emmanuel n'avait pu aboutir qu'à des résultats très partiels et son rapport final risque bien de ne demeurer qu'un document historique.

La Commission André Lagarrigue, pour l'enseignement des sciences expérimentales, a encore été moins heureuse. Ses réflexions, ses recherches et ses expérimentations semblent bien n'avoir eu sur la rédaction

des nouveaux programmes de l'enseignement secondaire qu'une très faible influence, et d'ailleurs la Commission a dû mettre fin à ses travaux et à son existence avant même d'avoir terminé la tâche entreprise.

On peut s'étonner d'une procédure qui se renouvelle et qui consiste à mettre en place des commissions et à faire ensuite comme si elles n'existaient pas...

Mais on peut aussi rappeler le travail qui a été fait...

LA COMMISSION LAGARRIGUE n'aura que peu survécu à la mort de son président. Elle avait été créée en novembre 1970 par le ministre de l'Education nationale d'alors, Olivier Guichard, pour préparer une réforme de l'enseignement des sciences physiques. Il s'agissait de prévoir une transformation de cet enseignement, aux tendances trop formelles, pour l'ouvrir davantage au monde naturel et technique et encourager davantage l'esprit d'initiative et d'observation. Il fallait aussi envisager le début de cet enseignement dès le premier cycle du premier degré.

Le professeur André Lagarrigue qui la présidait mourait en janvier 1975 et était remplacé par Roland Omnès, professeur à l'université de Paris IX, mais si le mandat de cette commission était maintenu

par René Haby en juillet 1975, de nouvelles tâches lui étaient demandées, celles de préparer les nouveaux programmes de sciences physiques prévues dans le cadre de la réforme. Et en septembre dernier, on jugeait en haut lieu qu'elle avait rempli sa mission et qu'elle devait cesser d'exister.

Roland Omnès et ses collègues estiment au contraire aujourd'hui qu'il leur restait encore beaucoup à faire et surtout que les programmes proposés — par l'Inspection générale — ne répondent qu'imparfaitement aux idées qu'ils avaient développées, en particulier, dans le rapport qu'ils avaient remis à Joseph Fontanet, en janvier 1973. Ils ont donc tenu à rendre publics les orientations et le résultat de leurs travaux.

Pour eux, « l'enfant qui entre en

sixième est encore très souvent à un stade d'évolution au cours duquel il passe d'un mode de pensée actif et concret à un mode plus formel. C'est le contact qu'il a avec les objets, l'expérimentation qu'il fait sur eux qui enrichit ses notions et développe sa capacité à raisonner. En ce sens, puisque les objets qui suscitent sa curiosité sont le plus souvent physiques, il convient d'enseigner très tôt les sciences expérimentales correspondantes ».

dans le premier cycle

Mais encore faut-il préciser la nature de cet enseignement. Pour les membres de la Commission Lagarrigue il ne fait pas de doute qu'il doive être d'abord « l'occasion d'observer, de manipuler, de lier le travail sur les objets de la réflexion ». Il faut amener les enfants à poser des questions « scientifiques ». A son tour la connaissance permettra « d'expliquer les objets et d'acquérir dans leur maniement un savoir-faire de base ». Un exemple peut en être donné par l'électricité domestique, domaine privilégié où se rejoignent la science et la technique la plus utilitaire.

Mais la science, ce n'est pas seulement la technique. L'enfant (et l'homme) d'aujourd'hui ne vivent pas uniquement dans un univers de machines. Dans notre environnement, il y a aussi la lumière, le vent, les astres... et les sciences physiques sont aussi des sciences de la nature. Et celle-ci doit être, elle aussi, expliquée en réponse aux interrogations des enfants.

Dès la quatrième et la troisième, l'acquisition conceptuelle, seulement ébauchée dans les deux années précédentes, pourra être plus développée. Il pourra alors être fait appel à des « modèles explicatifs non mathématiques, comme celui de la structure atomique de la matière » et même donné « quelques concepts généraux utiles, au premier rang

desquels figure l'énergie ».

La Commission Lagarrigue ne s'était pas contentée de cette réflexion « théorique », même solidement appuyée sur les travaux et les conclusions de nombreux psychologues et pédagogues, pour définir ainsi les objectifs et les méthodes d'un enseignement des sciences expérimentales dans le premier cycle. Elle a voulu vérifier ses orientations par une expérimentation sur le tas, et c'est là sans doute une de ses grandes originalités. Pourtant elle n'a pu le faire que très progressivement.

de l'expérimentation aux programmes

En effet, la première tâche qui lui avait été confiée était de « transformer l'enseignement existant de technologie (en quatrième et troisième) en une initiation aux sciences et techniques ». Il était, au départ, exclu d'envisager l'extension de l'enseignement des sciences physiques dans les classes de sixième et de cinquième. Au niveau donc de la quatrième et de la troisième une expérimentation a été mise en place sous forme de modules, chacun correspondant en gros à trente heures d'enseignement, et s'articulant autour d'un thème central.

Huit modules (astronomie, électronique, incitation à la chimie, automatisme, polymères et plastiques, photographie, techniques de fabrication, énergie) ont ainsi été expérimentés pendant au moins quatre ans avec, en phase finale, une trentaine de professeurs et de mille à mille cinq cents élèves dans quinze villes de France. Les modules eux-mêmes ont été améliorés peu à peu grâce à des stages de professeurs expérimentateurs, des comptes rendus de déroulement et des observations directes. Une première constatation a été que quatre ou cinq ans étaient nécessaires pour définir les objectifs, préparer le matériel et les documents nécessaires aux maîtres et aux

élèves et contrôler l'expérimentation et son évolution.

Fin 1975, la Commission a été, enfin, officiellement chargée de s'intéresser aux classes de sixième et de cinquième. Neuf « unités » ont été conçues (de chacune une dizaine d'heures d'enseignement) autour d'un thème central (circuits électriques, unités de chimie, matériaux et forces, météorologie, astronomie, technologie de l'habitat, lumière et moteurs électriques) et expérimentées sur une petite échelle. Ce travail est loin d'être achevé !

A côté du « groupe permanent » où se retrouvaient des chercheurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, et aussi des spécialistes de psychologie, pour étudier ainsi les problèmes de l'enseignement des sciences expérimentales dans le premier cycle, la Commission Lagarrigue créa également en son sein un « groupe chargé de l'élaboration des programmes » en décembre 1975, dont le rapport a été remis au ministre en avril 1976, sous forme d'un « document d'orientation ».

Aujourd'hui que la Commission est morte — et que les nouveaux programmes sont connus — celle-là ne peut que se montrer très réservée sur ceux-ci. Ils ont en effet été rédigés — par l'Inspection générale — dans une forme que la Commission juge nettement plus directive que ce qu'elle avait proposé. Elle craint donc que « cette solution ne s'avère dangereuse » car elle risque d'amener « l'imposition des connaissances au détriment de la formation des esprits ».

Les conditions mêmes de la mise en place de la réforme, des « conditions d'improvisation », inquiètent aussi vivement la Commission : « L'allocation envisagée pour l'équipement en matériel des collèges est minime, il y a un manque certain de locaux bien adaptés ; mais ce qui nous préoccupe encore le plus, c'est l'insuffisance notoire de la préparation offerte aux maîtres. »

Les mêmes inquiétudes sont exprimées aussi par le groupe de travail

et les équipes « Enseignement scientifique expérimental » (ESE) de l'université scientifique et médicale de Grenoble. Ce groupe avait, dès 1970, pris conscience du besoin d'introduire les sciences physiques en sixième et cinquième et de coordonner cet enseignement avec celui des mathématiques, de la biologie et des travaux manuels éducatifs. L'université de Grenoble avait ainsi lancé, dès 1973, avec l'aide de son IREM et l'accord du recteur, une expérimentation dans un certain nombre d'établissements, dont les conclusions ont récemment été publiées.

Le groupe ESE avait eu aussi l'appui de la Commission Lagarrigue, mais il n'a pas été fait appel à lui — qualités dans la mise en place de la réforme. Il estime aussi que le succès de celle-ci repose sur un certain nombre de conditions « dont aucune ne semble devoir être remplie en septembre 1977 ».

Ainsi, au lieu de l'horaire de deux heures de sciences physiques par demi-section complète et de deux heures de sciences naturelles — ces quatre heures « entièrement consacrées à un enseignement à base expérimentale » — que ESE avait expérimenté, l'horaire prévu par la réforme sera réduit pour les deux disciplines à deux heures par demi-section et une heure par section. Par ailleurs les « activités manuelles et techniques » sont isolées des sciences expérimentales, elles-mêmes séparées des mathématiques.

Les maîtres auxquels sera confié le nouvel enseignement des sciences physiques — ce seront en principe les « physiciens » qui enseignaient la technologie en quatrième et troisième, ou des PEGC — n'auront pas, selon ESE, reçu cette année de formation particulière. Il est seulement prévu que « chacun des quatre mille sept cents collègues délègue un seul représentant à quatre séances de travail d'une journée, animées et organisées sur le plan départemental par l'Inspection générale, en février, mars, avril et mai 1977. Neuf documents, en préparation, seront

distribués à cette occasion, quatre portant sur les problèmes généraux, cinq sur le programme de sixième ». Enfin, le crédit total d'équipement correspondra probablement à une somme moyenne de 500 F par établissement soit moins de 5 F par élève ! ESE craint donc que l'on ne soit obligé de recourir au « bricolage » et à la « récupération ».

dans

le second cycle

Pour les programmes du second cycle, la Commission Lagarrigue avait également élaboré des avant-projets de programme de physique et de chimie, accompagnés des commentaires nécessaires, dans le cadre de la grille horaire de la réforme Fontanet. Ces programmes ont eux aussi été expérimentés, dès 1972, en seconde. Au total cent professeurs et deux mille cinq cents élèves ont été associés à cette opération, qui a été sanctionnée dès l'an dernier par des épreuves spéciales au baccalauréat.

Au début de 1976, la Commission a repris ses avant-projets pour les faire cadrer avec les contraintes nouvelles de la réforme Haby (tronc commun, options, nouveaux horaires). Mais son travail n'a pas été facilité, étant donné en particulier les changements très fréquents de grille horaire. Elle n'avait pas pu procéder à une évaluation systématique des expériences en cours. Elle n'a pas pu non plus trouver le temps d'une réflexion d'ensemble sur les contenus, les méthodes et les objectifs de cet enseignement.

Néanmoins, la Commission estime que les programmes prévus pour le second cycle sont raisonnables et immédiatement applicables. Ils sont en effet accompagnés de commentaires suffisamment détaillés. De même, l'effort nécessaire à la préparation des maîtres est réalisable. Ces programmes pourraient donc, selon la Commission, être mis en

application dès 1978, indépendamment même de la réforme du second cycle.

Cela ne veut pas dire que tout était terminé, même pour le second cycle. En particulier, les problèmes docimologiques auraient dû faire l'objet d'études spéciales. La Commission regrette ainsi que les problèmes traditionnels du baccalauréat soient « trop souvent réduits à un exercice d'application des formules du cours et à une petite manipulation mathématique ». Il aurait été nécessaire de mettre au point des méthodes de contrôle originales.

Plus généralement, la Commission pense que « la mise en place de la réforme nécessitera une phase transitoire de quatre ans », aussi bien dans le premier que dans le second cycle. Cette période aurait permis de prolonger la réflexion et, le cas échéant, de l'infléchir au vu de l'expérience acquise. C'était là, bien évidemment une tâche qui lui incombait, mais qu'elle ne pourra remplir, sinon peut-être d'une façon tout à fait officielle, pour ne pas dire « sauvage ».

poursuivre

les recherches

Mais si une Commission peut « mourir » sur le papier, ses membres et tous ceux qui se sont associés à ses réflexions et à ses expériences demeurent. Il est peu probable qu'ils renoncent à leurs recherches — faut-il ajouter qu'elles étaient suivies avec la plus grande attention hors de France ? Il est hautement souhaitable même qu'il en soit ainsi, malgré tout, car comme l'affirme Roland Omnès, « l'une des plus grandes richesses d'un pays réside dans les aptitudes de ses habitants, dans leurs connaissances et leur créativité et ceci, tout particulièrement, dans les domaines scientifiques et techniques », et que, par suite, « toute erreur commise dans l'éducation sera payée très cher ».

gagner du temps ?

Réunis en congrès du 4 au 6 février dernier à Paris, proviseurs, censeurs et principaux de collèges, membres du Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (le SNPDES affilié à la FEN et qui dit regrouper plus de 68 % des chefs d'établissement du secondaire) ont réaffirmé leur scepticisme face à la réforme Haby.

Les trois cents présents ont tout d'abord fait part de leurs inquiétudes sur le fond. Le principe des « filières » a, notamment, agité les congressistes. Certains s'y sont rigoureusement opposés. D'autres, en revanche, ont estimé que leur suppression complète était une « vue de l'esprit ». Aussi la motion adoptée à l'issue de ce débat tient-elle compte de ces divergences : tout en soulignant l'opposition du syndicat aux filières, elle laisse aux chefs d'établissement la possibilité de « moduler » les affectations des élèves.

Inquiétudes également sur la forme. Le manque de temps, avant l'entrée en application de la réforme en septembre prochain, préoccupe les chefs d'établissement. Comment pourront-ils, en quelques mois, mettre en place tout à la fois les emplois du temps pour les nouvelles sixièmes, les cours de rattrapage et les cours d'approfondissement ? Devant ces difficultés, les congressistes ont donc demandé, « en tout état de cause », le report d'un an de la mise en application de la réforme.

Par ailleurs, les membres du SNPDES ont également cherché les moyens de faire entendre — et prendre en considération — leur opposition de principe à la réforme. La grève n'a pas été exclue, loin de là. Mais, conscients du peu d'impact des grèves administratives sur l'opinion publique, les congressistes ont, dans leur grande majorité, souhaité « une vraie » grève, « orchestrée » en liaison notamment avec d'autres syndicats, comme celui des directeurs de collège d'enseignement technique. Décidément, la réforme Haby semble faire peu d'heureux.

sur le terrain de la réforme

LE 4 FEVRIER dernier, le SNI-PEGC, dans un communiqué commun avec le SNES, réaffirmait sa condamnation de la réforme Haby et décidait « une riposte commune pour faire échec à son application ». Six jours plus tard, à l'issue d'une réunion de son bureau national, le SNI-PEGC faisait connaître, par un communiqué reprenant le terme de « condamnation sans appel de la réforme », qu'après avoir examiné les dispositions qui concernent le cours préparatoire, il avait décidé « de donner à tous les instituteurs concernés la consigne de ne pas appliquer, à la prochaine rentrée, les instructions du ministre parce qu'elles sont contraires à l'intérêt des élèves ». En ce qui concerne l'application de la réforme dans les classes de sixième, le SNI-PEGC confirme les grandes lignes du communiqué commun avec le SNES : maintien des horaires actuels dans les matières fondamentales, dédoublement pour toutes les classes supérieures à vingt-quatre élèves, dotations d'horaires pour les enseignements de rattrapage qui devront s'effectuer par groupes de quinze élèves maximum. Faute d'obtenir satisfaction sur ces points essentiels, il engagera également les PEGC à refuser l'application des dispositions de la réforme.

Immédiatement, René Haby réagissait en déclarant que la position du SNI ne tiendrait pas devant la réalité des faits et qu'il restait « persuadé que les instituteurs, dans leur ensemble, n'ont pas l'intention de se situer hors la loi ». Et il laissait entendre que les motivations du SNI-PEGC n'étaient certainement pas dénuées d'arrière-pensée politique.

Cette passe d'armes entre le plus puissant syndicat de la FEN et le ministre de l'Education pose le problème, cette fois, au niveau de l'application de la réforme et non

plus tout à fait comme les précédentes au niveau théorique des décisions. Même si, comme l'affirme le SNI-PEGC, cette déclaration ne recouvre aucune intention politique en amont, on peut sans crainte affirmer, qu'outre les interprétations qu'elle revêtira, elle aura dans les semaines et les mois qui viennent de sérieuses répercussions politiques.

On peut également sans crainte prévoir qu'étant donné la longue période électorale dans laquelle nous entrons et l'issue incertaine des législatives de 1978, le ministre n'hésitera pas à pousser contre vents et marées le rouleau compresseur de sa réforme. Faut-il en déduire que cette attaque ouverte du SNI-PEGC risque de déclencher les hostilités sur le terrain ? N'anticipons pas, on sait aussi que le syndicat des instituteurs, qui connaît parfaitement ses forces, est toujours apte à négocier les situations difficiles. Il estime en tout cas que son attitude en l'occurrence se situe parfaitement dans la condamnation globale et réfléchie de la réforme et qu'actuellement, pour 95 % des enseignants du premier degré et une très grande partie de ceux du premier cycle, le ministre est arrivé à un point de non-retour quant à la considération qu'il a pu amasser.

Les responsables du SNI-PEGC ne cachent pas que, derrière tout cela, ils n'entendent pas lâcher pied sur les autres problèmes qui restent en suspens, tel celui notamment du non-remplacement des maîtres. « Le ministre conçoit son rôle comme la recherche permanente de palliatifs » déclarait justement l'un de ces responsables qui disait le SNI-PEGC toujours prêt à discuter non pas tant sur la réforme mais sur les moyens. C'est bien là-dessus, effectivement, que tout se jouera.

pas d'échec

Il est souvent question de l'échec scolaire et de ceux qui en sont frappés, essentiellement, comme on sait, les élèves issus de milieux sociaux défavorisés.

On parle moins des autres, pour qui l'échec scolaire est loin d'avoir les mêmes conséquences, en particulier sur leur devenir socio-professionnel.

Robert Ballion, professeur de lettres, attaché de recherches au CNRS, membre du Centre d'ethnologie sociale et de psychosociologie, a réalisé, pour le Commissariat général au Plan, une enquête sur ce problème.

ETANT DONNE l'importance de l'Ecole en tant qu'institution qui contribue à déterminer, par la médiation du diplôme obtenu ou du niveau scolaire atteint, le statut socio-professionnel d'un individu, on peut se demander si l'échec scolaire des jeunes gens appartenant aux milieux favorisés entraîne pour eux une baisse du statut socio-professionnel acquis par rapport à leur situation de classe d'origine.

En posant comme vraisemblable la volonté, de la part des sujets intéressés et leur famille, du maintien de cette situation de classe, il est intéressant de mettre à jour les stratégies de reproduction sociale mises en œuvre avec, pour fonction, la neutralisation ou l'atténuation de l'action négative de l'échec scolaire.

Le champ étudié a été le suivant :

- une population d'anciens élèves d'établissements d'enseignement privé secondaire de réadaptation scolaire de la région parisienne ;
- l'enseignement privé primaire et supérieur de la région parisienne.

La méthodologie a consisté en

- une enquête par questionnaire d'un échantillon de 500 individus appartenant à la population d'individus qui, entre 1947 et 1967, ont été, à un moment ou un autre, élèves des établissements d'enseignement privé secondaire de ré-

daptation scolaire de la région parisienne ;

- une analyse des données (méthodes de classification automatique) portant sur 44 établissements d'enseignement privé supérieur de la région parisienne assurant la formation à la pratique des affaires : gestion, marketing, commerce, publicité, relations publiques ;
- une analyse de contenu des documents de présentation de ces établissements.

hypothèses

Les établissements privés primaires et secondaires, qui ont pour objectif l'accueil de certains élèves en situation d'échec scolaire, ont une fonction d'appareil de classe. Ils sont utilisés par les couches économiquement et culturellement privilégiées comme filières de récupération qui tendent à annuler la sanction portée par l'enseignement public.

L'enseignement public exerce une sélection scolaire ; cette sélection n'est sans appel que pour les enfants et jeunes gens appartenant aux couches inférieures et, dans une large mesure, à ceux appartenant aux couches moyennes.

Cette fonction d'enseignement refuge sera reprise par l'enseigne-

ment privé supérieur qui prend le relais de l'enseignement privé secondaire en accueillant les jeunes gens issus des milieux favorisés qui ne peuvent entamer ou poursuivre des études dans l'enseignement public supérieur.

Mais à cette fonction d'enseignement refuge de l'enseignement privé supérieur, sera aussi liée une fonction de formation professionnelle. L'enseignement privé supérieur assure en priorité certains types de formation mal pris en compte par l'enseignement public : formation à la pratique des affaires, et, parallèlement ou complémentirement à l'enseignement public, il contribue à la formation de certaines catégories d'agents économiques, en particulier dans le domaine de l'enseignement technique.

Les jeunes gens frappés par l'échec scolaire qui appartiennent aux classes aisées se dirigeront, tendanciellement, vers les postes professionnels de gestion de l'entreprise et de commercialisation et ceci pour plusieurs raisons :

— parce que la formation professionnelle dans ce secteur est massivement assurée par les établissements d'enseignement privé dont un nombre important n'exigent pas le baccalauréat comme niveau d'entrée ;

— parce que ces postes per-



les éditions d'organisation

3 NOUVEAUX LIVRES D'INITIATION

2 THEMES : LA MONNAIE ET L'ECONOMIE

1 POINT COMMUN : UN TEXTE CLAIR, ILLUSTRÉ ET PEDAGOGIQUE



D. Gueyraud et coll.
Comprendre la vie économique en 20 fiches illustrées

Franco 42 F

L'inflation - le crédit - les impôts - les revenus, etc. 20 fiches pédagogiques centrées sur des thèmes précis pour démontrer et expliquer les principaux mécanismes économiques.

(En coédition avec les Editions Foucher)



B. Daste
La monnaie et son histoire

Franco 40 F

Préface de Jean Fourastie

Une vaste expédition menée à travers les siècles, par grandes étapes, dans l'histoire de la monnaie. Comment la monnaie a évolué au cours des âges, ses succès, ses catastrophes et comment elle s'est progressivement compliquée.



B. Daste
Comprendre les mécanismes monétaires

Franco 43 F

Sur un sujet actuel, brûlant même, mais un peu déroutant, ce livre synthétique, écrit dans un langage simple, explique les mécanismes monétaires à travers les théories et les événements.



BON DE COMMANDE à retourner aux EDITIONS D'ORGANISATION - 5, rue Rousselet, 75007 Paris - Tél. 567.18.40

M. Mme Mlle

NOM et prénom _____

Fonction _____

N° et rue _____

Département _____ Ville _____

C.C.P. PARIS 8669.15 CHEQUE BANCAIRE

Ci-joint règlement des ouvrages suivants :

Date _____ Signature _____

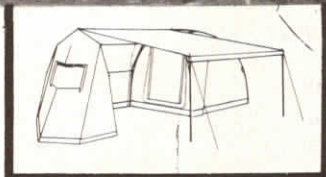
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

E

L'INÉGALABLE TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO" MONTAGE COMPLET 3 MINUTES ANNEXE pour CARAVANE



**LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS**



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c/2 timbres
Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

VACANCES DE PRINTEMPS

SKI en France, Autriche, Suisse
et Yougoslavie

SEJOURS AU SOLEIL :

Corse, Baléares, Sorrente

CIRCUITS ACCOMPAGNES :

Grèce, Israël, Egypte, Turquie, Arménie.

PETITS VOYAGES :

Connaissance de l'Europe : Hollande, Londres, Venise

EN PREPARATION POUR L'ETE 1977

Séjour bord de mer et montagne
Voyages Grèce, U.S.A., Mexique, Turquie, etc.

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents
et leur famille

LE LIEN EUROPEEN

Association universitaire

61, Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

Tél. : 878-51-24

Correspondant du B.P.T. Licence A 789

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme
détailé pour membres de l'enseignement.

Printemps 1977 Eté 1977

M., Mme, Mlle _____

N° _____ Rue _____

à _____ Code postal _____

E.N. 12



44/74

pour certains

mettent aux sujets d'utiliser au maximum leur capital culturel : aptitudes et savoirs socialement déterminés, et leur capital social : réseaux de connaissances et d'alliances ;

— parce que le poids des diplômes dans la détermination du niveau statutaire est plus faible dans ces professions que dans les autres professions de niveau supérieur ;

— parce que l'évolution des rapports de dominance dans l'entreprise, des formes d'action sur les hommes ainsi que la représentation idéologisée qui en rend compte tendent à définir, pour les agents économiques qui occupent dans ce domaine des postes de responsabilité, un ensemble de traits psychologiques et relationnels qui correspondent à un type de personnalité (homme de relations, d'ascendant et de manipulation) proche du caractère social acquis, que la situation d'échec prolongée des jeunes gens que nous étudions a développé chez eux : volonté de réussite, conception instrumentale des relations humaines, habileté manœuvrière, etc.

principaux résultats

L'enseignement privé de réadaptation scolaire est massivement

utilisé par les individus appartenant aux couches sociales supérieures, puisque 86 % de notre population appartient à ce milieu. Cette fréquentation est très forte dès l'enseignement primaire : 61,7 % des individus que nous avons interrogés ont fréquenté un établissement privé durant ce cycle et 43,3 % ont été exclusivement élèves de ce type d'enseignement durant le primaire.

Cette forte fréquentation de l'enseignement privé aboutira, malgré un fort retard en âge et de nombreux redoublements, à limiter les conséquences de l'échec scolaire : ainsi 60 % des individus constituant la population étudiée obtiendront le baccalauréat complet.

L'échec scolaire se poursuivra dans l'enseignement supérieur ; seuls 13 % de la population obtiendront un diplôme équivalent ou supérieur à la licence.

Le recours à l'enseignement privé dans l'enseignement supérieur restera très marqué ; la moitié de ceux qui poursuivront des études au-delà du secondaire (soit 85,2 % de la population totale) fréquentera alors un établissement d'enseignement privé. La fréquentation de l'enseignement privé supérieur sera en relation avec le niveau

d'échec scolaire des études primaires et secondaires : plus celui-ci sera élevé, plus l'individu aura de chances d'être étudiant dans l'enseignement privé.

Près de la moitié des individus de notre population qui ont obtenu un diplôme ont obtenu un diplôme privé de formation à la pratique des affaires.

En définitive, 48 % de nos sujets occupent une position professionnelle dans le monde des affaires, essentiellement dans le commerce, et c'est dans ce secteur que l'ascension professionnelle apparaît comme étant la plus aisée.

— 20,6 % occupent des métiers qui sont les métiers bourgeois traditionnels : PDG, industriels, ingénieurs, médecins, pharmaciens, dentistes, avocats, cadres supérieurs, etc. ;

— 12 % des métiers qui correspondent à ceux des classes moyennes traditionnelles : artisans, techniciens, secrétaires, sous-officiers, métreurs, laborantins, etc. ;

— 14,6 % des métiers que nous qualifierons de « refuge », métiers qui, tout en n'exigeant pas un niveau de diplôme élevé, accordent à l'individu un statut social satisfaisant : professions « artistiques » (comédiens, cinéastes, photographes, céramistes), para-médicales

(kinésithérapeutes, éducateurs, psychologues, assistantes sociales), intellectuelles (professeurs auxiliaires, institutrices);

— 4,8 % des métiers qui placent l'individu en position de subalterne : ouvriers, employés, vendeurs, matelots...

L'échec scolaire qui a frappé nos sujets a entraîné incontestablement, pour l'ensemble de notre population, une baisse du statut socio-professionnel par rapport à celui du père.

Le tableau suivant illustre cette situation :

couches sociales (1)	filis	pères
supérieures	42,4 %	85,6 %
moyennes	55,3 %	14,4 %
inférieures	2,3 %	0,0 %

(1) Regroupements utilisés :

Couches supérieures : agriculteurs exploitants (ils sont tous, dans notre population, des propriétaires fonciers importants vivant la plupart du temps à Paris), industriels, gros commerçants, professions libérales, professeurs, ingénieurs, cadres administratifs supérieurs.

Couches moyennes : artisans, petits commerçants, instituteurs, services médicaux et sociaux, techniciens, cadres administratifs moyens, employés, artistes, armée et police.

Couches inférieures : ouvriers, personnels de service.

Le glissement vers les couches moyennes est fort et, à l'intérieur des couches supérieures, les professions occupées par les fils sont généralement d'un niveau inférieur à celui des pères. Cependant, l'importance de cette baisse de statut constatée doit être atténuée par le fait que nous avons affaire à deux populations situées à des moments différents de la carrière professionnelle : les fils au début, les pères à la fin.

Mais le rôle joué par la réussite scolaire en tant que facteur présumé de réussite sociale est beaucoup moins marqué chez les fils que chez les pères :

85,6 % des pères appartiennent aux couches supérieures ;

74,1 % des pères ont fait des études supérieures dans l'enseignement public ;

42,4 % des fils appartiennent aux couches supérieures ;

16,4 % des fils ont fait des études supérieures dans l'enseignement public.

Si la corrélation entre haut statut social et haut niveau d'études est forte chez les pères, elle apparaît comme l'étant beaucoup moins

chez les fils.

L'enseignement privé supérieur suppléera en partie l'enseignement public supérieur dans sa fonction de déterminant du statut social élevé, puisque 23,7 % de notre population ont obtenu un diplôme de l'enseignement privé et que la moitié de ces individus accède aux couches supérieures.

Mais l'absence de diplôme n'apparaît pas comme un obstacle infranchissable à l'accession aux couches supérieures puisque 33,3 % des individus de notre population qui n'ont obtenu aucun diplôme, même pas la première partie du baccalauréat, se situent cependant, par leur profession, dans les couches supérieures.

intérêt de la recherche

En mettant l'accent sur les privilèges culturels des classes aisées qui se traduisent en conditions favorables de réussite scolaire, les travaux en sociologie de l'éducation ont fait de l'Ecole l'agent privilégié du processus de reproduc-

tion sociale. Ceci a entraîné à négliger une donnée que ces travaux avaient pourtant dégagée, c'est l'importance de l'échec scolaire dans les milieux favorisés, puisqu'on peut estimer à environ 40 % le pourcentage de jeunes gens de ces milieux qui n'obtiennent pas le baccalauréat (1). Donc l'Ecole, en tant qu'agent de reproduction sociale, ne joue son rôle qu'imparfaitement.

A partir de là, il était intéressant de mettre à jour les stratégies compensatoires des classes élevées dans le cas de carence de l'effet scolaire. Nous croyons avoir dégagé deux aspects complémentaires de ces stratégies :

- l'utilisation de l'enseignement privé en tant qu'institution mise au service de ces classes ;
- l'orientation privilégiée vers des voies professionnelles données.

Ce dernier aspect déborde la problématique de la reproduction sociale pour s'intégrer dans celle de l'auto-régulation sociale.

Il importe, pour que le système économique-social se maintienne dans son identité malgré son évolution, qu'il réponde aux exigences de deux fonctionnalités :

- une fonctionnalité globale à la fois structurelle et finaliste, l'identité du système étant essentiellement définie par un objectif : le productivisme, et une structure sociale : la structure inégalitaire ;
- une fonctionnalité de classe découlant des intérêts des individus qui se situent dans les classes dominantes, intérêts qui ne sont pas entièrement recouverts par ceux auxquels répond la fonctionnalité globale du système.

En effet s'il importe aux membres des classes élevées que se maintienne une forme de dominance (fonctionnalité globale), il leur importe aussi que ce soit eux et leurs descendants qui exercent cette dominance (fonctionnalité spécifique de classe).

Nous avons, avec l'étude de notre population de « ratés » du système de reproduction dominant

(le système d'enseignement), une illustration nette de cette conjonction de deux fonctionnalités.

Deux nouveaux types d'agents économiques sont demandés par le système :

- des hommes de relations humaines agissant dans le champ de l'entreprise et dans son prolongement commercial ;
- des hommes de manipulation sémiotique : commerce de l'art, de gadgets modernistes, de mode, d'activités à finalité discriminative dans la mesure où elles sont réservées à une minorité.

Le système visera à créer les conditions de formation de ce nouveau type d'agent économique sans se soucier directement de l'origine sociale des individus qui occuperont ces postes (par exemple : réforme des grandes écoles de commerce et de gestion, création de nouveaux types d'enseignement dans l'enseignement public).

Mais, en même temps, les classes dominantes se préoccupent de se réserver ces nouveaux postes à la fois en instaurant ou en accentuant des barrages sélectifs (2) et en tirant parti au maximum de la non-institutionnalisation des conditions d'accession à ces postes. L'institutionnalisation des conditions d'accession aux postes professionnels est en France essentiellement de nature scolaire : la possession d'un diplôme. Ces fonctions nouvelles ne sont pas encore complètement soumises à l'indexation stricte à un niveau de diplôme ; il y a donc possibilité, en tirant parti des privilèges de classe, de les réserver aux membres des classes élevées qui, par leur échec scolaire plus ou moins prononcé, ont des difficultés à accéder aux postes professionnels élevés traditionnels.

Robert Ballion

(1) Les enquêtes de Girard, Bourdieu et Passeron, Fourastié aboutissent à des résultats très proches.

(2) Cf. l'augmentation récente très forte des frais de scolarité dans les grandes écoles de commerce et de gestion.

les taches blanches sur la carte :
les départements où le russe n'est pas enseigné



le russe délaissé

LES DECLINAISONS rebutteraient-elles les lycéens ? A moins que ce ne soit l'alphabet cyrillique ? Toujours est-il que l'enseignement du russe, en France, fait peu d'adeptes. Sur les 5 700 000 élèves qui étudiaient une langue étrangère en 1975-1976, 22 300 seulement avaient choisi d'apprendre la langue de Tolstoï. Soit 0,4 % du total !

Devant cette désaffection, qui va s'aggravant, la Société des professeurs de russe et l'association France-URSS tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme : « *La France, premier des pays occidentaux à avoir introduit, après-guerre, le russe dans l'enseignement secondaire, a perdu sa place privilégiée* », affirment-ils, « *et cette situation ne manque pas d'être vivement préoccupante* ».

Laissons parler les chiffres. Les premières classes de russe sont ouvertes en 1950. Pendant vingt ans, cet enseignement rencontre un certain succès : 10 000 élèves en 1961 ; 23 000 en 1971. Succès qui, malheureusement, aujourd'hui semble se démentir : 22 300 élèves en 1975.

Pendant toute cette période, l'enseignement du russe, s'il progresse, n'arrive cependant pas à se généraliser. Dans l'ensemble du

pays, tout d'abord : il existe encore, à l'heure actuelle, 21 départements dans lesquels le russe n'est pas du tout enseigné. Ainsi, pour les départements de la Corse, de la Manche, des Ardennes, de l'Aveyron, de la Corrèze... De plus, le nombre des établissements scolaires du second degré concernés par ce type d'enseignement est ridiculement faible : 442 en 1974, sur les 6 629 établissements secondaires existant dans l'Hexagone à cette date.

Enfin, le nombre des enseignants confirmés est en constante régression. Le nombre des postes mis en concours pour l'agrégation de russe (créée en 1947) est passé de 14 en 1974, à 10 en 1975, et à 8 en 1976 et 1977. Ceux mis en concours au CAPES (créé en 1955) passent respectivement de 22 à 15 et 10. Et les nouveaux enseignants ainsi recrutés par concours ne se voient plus, depuis 1973, attribuer de postes : ils sont mis à la disposition des rectorats et sont contraints, la plupart du temps, de compléter leur service dans une discipline différente de celle pour laquelle ils ont été formés.

Selon la Société des professeurs de russe et de l'association France-URSS, ces constatations

ne sont pas seulement préjudiciables aux élèves et aux enseignants, mais également contraires à l'esprit des accords économiques scientifiques et culturels conclus au fil des années entre les deux pays et clairement réaffirmés lors de la visite à Rambouillet de Leonid Brejnev, en 1974. Les accords signés à l'issue de ce voyage insistent sur la nécessité pour chacun des partenaires de développer l'étude de la langue de l'autre. Or, si en URSS 10 % des enfants apprennent le français, en France 1 % seulement apprend le russe.

Situation d'autant plus paradoxale que de nombreuses villes françaises — et pas des moindres, comme Dijon, Marseille, Grenoble ou Toulouse — sont jumelées avec des cités soviétiques. De plus, d'importantes firmes industrielles n'hésitent pas à conclure des contrats économiques avec l'URSS comme ceux passés en 1974 et 1975, pour des biens d'équipements, par Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Creusot-Loire, etc. Rappelons enfin, qu'avec 250 millions d'habitants, l'URSS est la seconde puissance mondiale ; qu'après l'anglais, le russe est la seconde langue scientifique (30 % des publications en sciences sont faites en langue russe) et qu'un livre sur quatre publié dans le monde sort des imprimeries soviétiques.

Que le Français ne soit pas doué pour les langues étrangères, c'est un fait. Mais les Japonais le sont-ils plus que nous ? Dans l'archipel nippon pourtant, 1 900 personnes étudient le russe.

Manque d'informations, négligence au moment de choisir la seconde langue, absence de section linguistique ou manque de professeurs... Quelles que soient les raisons qui conduisent au déclin de cette langue slave en France, on ne peut que le déplorer. En espérant que le nécessaire sera rapidement fait pour redresser le cap.

Catherine Guigon

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

les vacances scolaires

DEPUIS combien d'années débat-on des vacances scolaires ? Depuis combien d'années affirme-t-on que leur durée, leurs dates s'inscrivent dans toute l'organisation sociale, avec les problèmes de transports, de centres d'accueil, d'équipements collectifs, que sais-je encore ?...

Alors, ne changeons rien, mais améliorons. Pourquoi les cours dans les lycées cessent-ils dès le début du mois de juin, alors que la date officielle des grandes vacances est fixée au 29 ou au 30 de ce mois ? Le troisième trimestre est ainsi tellement tronqué qu'il n'en reste rien.

Pourquoi ne pas fermer les établissements le 30 juin, voire le 1^{er} juillet, et prévoir la rentrée, comme cela se fit longtemps, pour le 1^{er} octobre ?

Les pays touristiques — et le moindre village en France n'est-il pas « touristique » ? — y trouveraient leur compte : les logements meublés ne se louent plus en septembre depuis qu'il faut être chez soi le 10 pour la rentrée des classes ; les rues sont vides dès cette date, et les commerçants sont mélancoliques dans leurs boutiques qui ont retrouvé prématurément leur traintrain de l'hiver.

Avec la rentrée au 1^{er} octobre, les communes rurales auraient leurs enfants pour les travaux d'automne. Quant à ceux qui ont « fait » une saison exténuante — je pense aux indigènes des côtes d'Azur ou d'Émeraude — ils pourraient prendre, en famille, quelques jours de vacances à l'intérieur de la France.

Ainsi les trois trimestres seraient

égaux, et l'on supprimerait ce congé de la Toussaint qui ne sert qu'à rompre le rythme — à peine retrouvé — du travail.

Mais les examens, dit-on... Il faut bien des locaux pour les épreuves, et des professeurs pour les corriger. Alors, qu'on recule les examens... Tous les professeurs ne réclament pas trois mois de farniente, à condition qu'on reconnaisse les deux semaines supplémentaires qu'ils seraient amenés à assurer, à tour de rôle.

Les vacances d'été posent beaucoup moins de problèmes aux parents que les vacances d'hiver ou de printemps : appareil vestimentaire des plus simples, facilités de garde sur les plages ou dans les campagnes, distractions et voyages organisés justement par des enseignants en vacances.

Alors ? Vive le bon vieux temps ?... Avec cette différence qu'on n'organiserait pas les vacances comme aujourd'hui, où les jeunes trouvent si facilement à les remplir, soit par des voyages culturels, des explorations dans la nature, ou des travaux destinés à faciliter leur budget de l'année. Il n'est peut-être pas mauvais que, pendant un quart de l'année, le visage du pays soit différent et que, par les vacances des uns, le travail des autres prenne une autre couleur.

Paule Ulrich
directrice

vos réactions

« le cœur des villes nouvelles sera-t-il en forme d'école ? »

L'article de Maurice Guillot, paru dans votre numéro spécial « L'école dans la cité » du 2 décembre 1976, contient, à notre avis, un certain nombre d'inexactitudes et d'interprétations hâtives quant à l'école expérimentale Jacques-Cartier à Evry.

Nous aimerions apporter ici quelques éléments d'information dans le but de corriger l'image pessimiste qui est donnée de cette école, de montrer ce qu'on tente d'y faire et aussi les difficultés que l'on rencontre

au cours de cette tentative. Nous nous étonnons d'ailleurs que cet article ait été écrit sans que Maurice Guillot ait pris contact avec l'équipe pédagogique et se soit contenté des propos d'un responsable de la Ville nouvelle (nous ne l'avons d'ailleurs jamais vu à l'école).

Nous pourrions polémique sur un certain nombre de détails (implantation des locaux, attitudes des autorités académiques,...) donnés dans cet article, nous ne le ferons pas, d'autres points nous paraissant plus importants.

Tout d'abord, en ce qui concerne la bibliothèque de l'école, publique, et qui doit ouvrir hors des heures scolaires, Maurice Guillot note que « rien ne se passe ». D'une part, cette bibliothèque-centre documentaire ne s'est constituée qu'au cours de l'année scolaire précédente, et son fonctionnement au sein de l'école n'a eu lieu que dans la seconde partie de l'année scolaire. D'autre part, quant à l'ouverture de la bibliothèque sur le quartier et en dehors des heures scolaires, l'équipe pédagogique a pris en charge de l'obtenir. Actuellement, nous avons entamé les démarches nécessaires auprès du Syndicat intercommunautaire afin que les aménagements matériels nécessaires soient effectués et que toutes les dispositions administratives soient prises. En accord avec l'ADACES, un projet de création d'un comité d'usagers de la bibliothèque est actuellement en cours.

Ne doutons pas que l'ouverture de la bibliothèque-centre documentaire sur le quartier se fera dans les prochains mois.

Un point essentiel nous paraît fort discutable dans cet article : c'est celui du schéma simpliste selon lequel l'absence de cloisons dans une école « impose un fonctionnement non traditionnel et aux maîtres de travailler en équipe » (p. 45) et qu'inversement « on remonte les cloisons et l'on revient au plus traditionnel » (p. 45).

Il nous faut ici considérer différents aspects de ce qui est dit. S'agit-il réellement d'imposer un nouveau fonctionnement et un travail en équipe ? Qui veut imposer et de quel droit ? Les architectes ? Les autorités académiques ? Les promoteurs des villes nouvelles pour attirer une certaine clientèle ? Sans répondre à

ces questions, notons tout de même que l'on peut abattre les cloisons, ce n'est nullement suffisant pour abattre l'enseignement traditionnel et que celui-ci peut fort bien se poursuivre en espaces ouverts ; de même ce ne sont pas les aires ouvertes qui provoquent le travail en équipe. Alors disons-le bien nettement, ce sont les enseignants de l'école qui veulent ce travail en équipe et qui le tentent.

Et si l'architecture nous aide d'une certaine façon, notons également que, par d'autres aspects, elle nous freine. En effet que les architectes veuillent favoriser (pas imposer) une nouvelle pédagogie, d'ouvrir les espaces, soit ! Mais alors qu'ils n'oublient pas l'*isolation phonique* ! Une salle où peuvent se retrouver au même moment une centaine d'enfants et dont l'isolation phonique est nettement déficiente ce n'est pas viable. Plus d'un maître est parti de l'école pour cette raison. Au fait, qui s'est soucié des conséquences que cela pouvait avoir sur les élèves ? De même pour le réfectoire ; de même pour l'atelier, et lorsqu'on sait que celui-ci est largement ouvert sur la bibliothèque, lieu de calme...

Nous pourrions évoquer également l'isolation thermique : des pignons et des dômes en plastique, c'est joli... mais, au printemps dernier, il faisait plus de 40° dans les classes !

Toutes ces déficiences, ces insuffisances architecturales imposent des choix. C'est pourquoi, l'an dernier, l'équipe a obtenu la pose de doubles rideaux afin d'obtenir une meilleure isolation phonique, mais non pas pour revenir au système traditionnel. Chaque maître, chaque groupe, en fonction de sa façon de travailler, de son projet pédagogique, utilise à sa guise ses rideaux.

Ainsi, certains maîtres n'ont jamais fermé leurs rideaux et font un travail réellement décroissant ; d'autres ne les ferment qu'une heure dans la journée ; d'autres les laissent fermés. Mais, même dans ce dernier cas, ce n'est pas obligatoirement négatif et cela ne signifie absolument pas un retour au traditionnel.

Enfin, si Maurice Guillot avait rencontré l'équipe pédagogique Jacques-Cartier, il aurait su que, loin de se tourner vers le traditionnel (dans un sens péjoratif, comme il semble l'employer), celle-ci est bien décidée à s'orienter vers de nouveaux modes de fonctionnement. En effet, l'an dernier, cette équipe a mis au point un projet ; celui-ci a été discuté par l'IDEN et le représentant de l'INRP (à noter qu'un tel projet n'avait jamais vu le jour avec les équipes précédentes qui pourtant vivaient totalement en aires ouvertes). Aujourd'hui, l'équipe pédagogique cherche à réaliser ce projet et à le mettre en œuvre : la bibliothèque-centre documentaire fonctionne et elle sera ouverte sur le quartier ; nous tentons un décroissement partiel ou total entre classes de même niveau et entre classes de niveaux différents ; nous tentons la mise en place d'une pédagogie coopérative ; enfin nous tentons l'élargissement de l'équipe pédagogique avec l'intervention des membres du GAPP mais aussi par l'ouverture de l'école aux parents (plus de vingt parents ont ainsi pris en charge des ateliers divers au cours de deux demi-journées chaque semaine) ; enfin et surtout, nous travaillons en équipe. A ce propos toutes les heures de réunion, de concertation, de rencontres, de préparation du travail, ne sont pas payées et sont prises sur notre temps de

L'école et la nation

168, Rue du TEMPLE - PARIS 75003 - Tél. 277.35.22

N°268 - FEVRIER 1977 - le n°8F - 68 p.

LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

A. Casadevall - A.M. Fillipi-Codaccioni - Cl. Font
H. Gratiot-Alphandery - M. Jaquet - L. Legrand
S. Mamane - M. Perche - G. Snyders - G. Vergnaud

EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

loisir...

Alors encore une fois, nous ne nous tournons pas vers le traditionnel !

Quant aux parents, on ne peut dire qu'ils sont opposés à ce qui se fait dans l'école. Bien sûr, une certaine angoisse demeure, mais l'équipe pédagogique, en leur présentant son projet, en provoquant des réunions de bilan, en leur donnant la possibilité de participer à certaines activités au sein de l'école, en demeurant prête à les accueillir et à favoriser le dialogue avec eux, se donne les moyens de dépasser cette angoisse première.

Nous ferons tout pour que cette confiance aille grandissante, pour que notre projet soit réalisé... avec ou sans rideaux.

des maîtres de l'équipe pédagogique
école expérimentale Jacques-Cartier

Nous remercions nos correspondants de ces précisions, qui manquaient assurément à notre trop bref article et nous nous félicitons de leur intéressante et efficace action.

« pétition pour un principe »

J'ai lu avec étonnement dans votre n° 304 les propos de Mme E. Masson, directrice d'école de filles, qui se fait l'écho des doléances des professeurs d'histoire et de géographie des lycées et collèges parues dans le n° 300. Avec étonnement, je n'ose dire avec stupéfaction, car ces propos êtes sous la plume d'une enseignante primaire témoignent de sa part une grave méconnaissance de son métier et des réalités de la pédagogie de notre temps.

En effet, déplorer, comme elle le fait, l'absence d'enseignement de la géographie et de l'histoire, parler même de l'abandon de l'enseignement de ces matières en primaire montrent que l'on n'a pas suivi ou pas compris les transformations de cet enseignement primaire, notamment dans le domaine de l'histoire et de la géographie. Celles-ci ne doivent pas avoir disparu, bien au contraire, mais leur approche ne doit plus se faire de la façon dogmatique et livresque de naguère, mais à partir d'activités d'éveil où l'enfant doit prendre une large part, à sa mesure, dans la

recherche et la découverte du temps passé et du monde qui l'entoure, où il ne puisera pas seulement des connaissances mais, surtout, tous les éléments qui lui permettront de se situer peu à peu dans le temps et dans l'espace et de développer plus harmonieusement sa personnalité. Si, tout au long de la scolarité élémentaire, ces activités d'éveil à l'histoire et à la géographie sont conduites avec intelligence et imagination, les professeurs de ces matières dans les collèges et les lycées ne peuvent rien avoir à nous reprocher. Et s'il n'a pas été appris « par cœur » comme autrefois, le vocabulaire géographique ou historique aura été découvert, utilisé de nombreuses fois et retenu plus sûrement parce qu'infiniment mieux compris.

Contrairement, à ce qu'écrit aussi Mme Masson, ces activités d'éveil bien comprises et bien organisées constituent une véritable démocratisation, car elles permettent à tous les enfants de trouver et de faire en classe ce que les siens trouvent et font à la maison, d'y disposer d'atlas, de cartes, de livres, etc., de pouvoir y poser des questions et y recevoir des réponses, d'y participer activement et intelligemment à la recherche et à la découverte. Cela suppose évidemment une tout autre conception et une tout autre organisation de l'enseignement que celles de naguère et cela est sans doute beaucoup plus difficile mais beaucoup plus attrayant pour tous, maîtres et élèves, que la lecture de textes d'histoire et de géographie que semble tant regretter Mme Masson.

A madame la directrice d'école de filles, je dis : « Information, compréhension et imagination ».

J.-L. Milot

directeur d'école publique mixte

« les rythmes scolaires »

J'apprécie votre revue qui m'est une liaison avec la vie culturelle et les questions de l'enseignement, dans ce village où j'assume provisoirement les fonctions d'institutrice de classe unique.

Ayant par contre beaucoup moins apprécié le document paru pages 22 et 23 dans le n° 305, je me permets de vous adresser mes réflexions à ce

sujet.

Depuis plusieurs années planent dans l'air des projets de raccourcissement des congés scolaires ou d'allongement de la période scolaire, de réorganisation des rythmes scolaires qui tous se ramènent au premier point : raccourcir les congés scolaires, principalement d'ailleurs ceux des enseignants.

Congés élèves

● Une petite fille de dix ans et demi me disait l'autre jour : « Je n'ai pas le temps de jouer ni de lire, le soir entre les devoirs et aider maman il est l'heure d'aller me coucher ; le mercredi j'ai le « caté », je peux lire au lit mais pas longtemps... pourtant je voudrais bien connaître la suite... » Sans commentaires... Beaucoup d'enfants en diraient autant si on les laissait faire.

● Pour les « grands »,
— l'année scolaire n'est pas propice à la culture libre tous azimuts, seules de vraies vacances où l'on peut se démobiliser du monde scolaire peuvent le permettre : lire, sortir, voyager, visiter et... rêver ;

— les vacances d'été sont souvent en partie utilisées à une amélioration des connaissances dans telle ou telle discipline où l'on « pêche » un peu, et à préparer une meilleure rentrée ;

— les jeunes réservent souvent une partie de leurs vacances pour faire un stage (en pays étranger, en situation ou de moniteur) ;

— pour beaucoup, travailler une partie des vacances permet de gagner un peu d'argent (la crise actuelle de l'emploi n'est pas, je l'espère, un argument que l'on puisse nous opposer à moins qu'elle soit prévue pour une décennie). Cette activité pratique et culturelle (à mon avis) n'est pas pour la plupart une fantaisie, le salaire ainsi perçu donne de l'assurance au jeune et lui permettant

d'acheter ses livres d'étude ;
parfois d'aider sa famille ;
de s'acheter des vêtements à son goût (modeste mais dans le « vent ») ;
de s'acheter le gadget *indispensable* qu'un pourcentage non négligeable de pères de famille ne peut pas offrir sur le budget familial ;
toutes choses qui, de la plus utile à celle qui paraît la plus superflue, sont vitales pour le jeune.

Ce salaire peut également lui per-

mettre de s'offrir enfin, pour une période limitée, en colo ou en camping, de vraies vacances qui, encore une fois, ne peuvent pas toujours être prises en charge par la famille en dépit du pot de yaourt des subventions.

— toujours dans la rubrique travail mais plus prosaïquement, pour d'autres, aider leurs parents aux cultures (moissons, etc.), à la réfection de bâtiments de ferme, etc.

Voilà les arguments terre à terre qui s'imposent à moi pour le maintien de longs congés scolaires pour les enfants, parce que, institutrice, je vis, comme 80 % de la population, à ras de terre : en transition, en classe pratique, dans les lycées de la banlieue parisienne ou dans une classe de village, on voit « les choses » de tout près. Et si, en effet, certains enfants ne sont encore pas pris en charge durant toute la période des congés, il est plus souhaitable de créer pour eux des activités et des colonies de vacances abordables que de raccourcir les congés.

Congés enseignants

Les « longs congés payés » que certains média s'emploient à nous faire reprocher par une partie de la population seraient déjà justifiés par la différence de salaire entre l'enseignement et l'industrie (encore que l'on pourrait discuter sur l'opportunité d'un allongement des congés annuels payés dans l'industrie mais ce n'est pas mon propos). Voyons plutôt à quoi servent ces longs congés :

— au repos : inutile d'épiloguer sur les dépressions nerveuses dont les membres de l'enseignement fournissent un important pourcentage ;

— à la formation professionnelle continue, et à la formation culturelle, difficilement scindables à mon avis, car il y a une contamination constante entre ces deux aspects : voyages en France et à l'étranger ; cours ; lectures ; activités artistiques ; mise au point de travaux de recherches ; préparation d'examens et de concours.

Les deux aspects, professionnel et culturel, sont intimement liés parce qu'ils concernent la personnalité tout entière et sont tous les deux à la fois bénéfiques à l'enseignement distribué ou redistribué. Que l'enseignant

s'adonne pendant ses congés à la pratique d'un sport ou au maniement d'une caméra, il ne pourra en résulter que du bon pour sa personnalité, donc pour son enseignement, et l'on pourrait dire que ce sont des cas limites.

En ce qui concerne les examens et concours promotionnels, outre qu'ils apportent une amélioration de la formation initiale de l'enseignant dans les disciplines qu'il pratique, on ne peut que constater que le coût de l'opération en heures de travail supplémentaire est entièrement à la charge du postulant. Par ailleurs, un raccourcissement des congés, en mettant un obstacle à cette formation que les enseignants se donnent eux-mêmes librement, renforcerait à leur niveau la ségrégation sociale, interdisant ainsi à celui que des conditions économiques aurait conduit à exercer, avant l'acquisition des diplômes souhaités, l'obtention de ceux-ci a posteriori, l'écartant de la promotion comme de la formation, le cantonnant dans un niveau d'enseignement immuable et dans une qualité régressive de sa prestation.

Un enseignant n'est pas une machine à enseigner ou alors il faudra le remplacer tous les cinq ans. Contrôler, planifier la formation qu'il se donne a posteriori : impossible. Elle crée la diversité, la richesse du corps enseignant ; elle doit n'être que complémentaire des formations initiale et continuée qui, elles, peuvent être planifiées et contrôlées. Si on veut faire de l'enseignant un employé pointant à 8 heures le matin et à 17 heures le soir et qui aurait « comme tout le monde » un mois de congés payés, on pourrait aussi l'asseoir derrière un guichet où les élèves se présenteraient pour demander des renseignements en libre service. On n'en finirait pas d'énumérer les possibilités de dégradation de l'enseignement (et je ne parle pas ici de la dégradation de la fonction d'enseignant, ceci est une autre histoire...). Ce temps soi-disant « libre » dont dispose l'enseignant, ce temps de documentation, de réflexion, de formation, est indispensable aujourd'hui plus que jamais où la pédagogie ne peut plus se contenter de « vocation » et de « bonne volonté ». On accusera certains de ne pas s'en servir « comme il faut », encore faudrait-il en connaître les raisons. Et

c'est un mauvais prétexte pour le supprimer. Cela me rappelle une histoire très triste que me racontait mon grand-père à qui son père disait, justifiant ainsi son manque de moyens financiers : « Lorsque tu sauras convenablement dessiner, je t'achèterai la boîte de compas que tu me demandes. »

Ces réflexions seraient incomplètes si je ne mentionnais pas que les colonies de vacances sont encadrées dans un large pourcentage par des enseignants qui sacrifient un mois de leur vacances pour permettre à des enfants de découvrir un nouveau milieu, des activités, en toute sécurité. Le raccourcissement des temps de congés réglerait-il aussi par hasard le problème des colonies de vacances ?

Eliane Pessel
institutrice

Il est certain que le problème des rythmes scolaires et en particulier celui de la répartition et de la longueur des vacances scolaires est à la fois difficile et brûlant. L'« opinion » que nous publions plus haut le montre. Il est donc bon que la discussion s'établisse et qu'aucun des aspects de ce problème ne soit négligé. Rappelons toutefois que l'article visé par notre correspondante n'était que la présentation d'un document officiel proposé comme base de réflexion et n'engageait donc pas notre revue.

« leçon de chant »

Que M. Lucien Galinet se rassure ! Il n'est pas le seul à avoir été profondément choqué — ainsi qu'il le dit dans votre n° 305 — par la diffusion du chant « La marche des soldats de Turenne ». Nous sommes nombreux à avoir eu la même réaction et à déplorer que le CNDP, qui sait pourtant faire preuve de discernement et a entrepris un réel renouvellement du chant et de la poésie à l'école, ait pu laisser passer une telle glorification des massacres militaires.

J'ignore si la fraternité des peuples y a perdu quelque chose, mais l'art n'y a rien gagné.

M. Lauquin
directeur

L'homme créateur

Jacques Boudet, Josine Comelas, Jean Benguigui, Anne-Marie Jabraud et Gabriel Gascon dans « Les mandibules » ; débat avec le public après la présentation de la pièce



“Théâtre ouvert” sur aujourd

La ruée des Parisiens sur le Centre Beaubourg — nous le présentons pages 33 et suivantes — laissera à une enquête sociologique le soin de déterminer s'il s'agit d'ennui, de curiosité, ou plus simplement d'une soif de « culture » enfin abordable.

Laissons l'événement pour ce qu'il est.

Il aura toutefois permis de braquer à nouveau le projecteur sur l'action menée par le « Théâtre ouvert » née en 1971 en Avignon sous l'impulsion de Lucien Attoun, une action devenue depuis permanente

PENDANT cinq années, le « Théâtre ouvert » s'est contenté de renaître chaque été entre les remparts de son berceau : le Festival d'Avignon. Depuis 1971, où Lucien Attoun et quelques fidèles avaient mis sur pied cette formule, en co-production alors avec France-Culture, il s'efforçait cycliquement de « sensibiliser à la création contemporaine ». C'était effectivement une initiative qui allait trouver naturellement sa place dans le cadre du théâtre populaire d'aujourd'hui, non pas tant, peut-être, en servant de révélateur au théâtre contemporain dont l'audience, il faut bien le constater, reste en France confidentielle, qu'en ouvrant réellement la possibilité d'un dialogue, d'une rencontre entre des auteurs, des comédiens, des publics. Le vrai révélateur étant la réflexion amorcée par cette rencontre. A vrai dire, son originalité n'en serait pas une si la formule s'en tenait seulement à cela ; on a déjà suscité, vu et revu ce genre de démarche bien souvent.

Avec le « Théâtre ouvert », celle-ci réside dans la rapidité à projeter l'œuvre, presque au premier

degré pourrait-on dire, afin de provoquer des réactions épidermiques, spontanées, propres à déclencher, au niveau de l'approche, la réflexion qui conduira peut-être à l'aboutissement. Les pièces sont travaillées en un temps extrêmement court, souvent moins de deux semaines, et sont données sans décors, sans costumes, la présence d'une brochure entre les mains du spectateur n'étant pas exclue dans certains cas. Au spectateur de faire une partie du chemin en imaginant le spectacle futur possible. Pour chaque pièce, le nombre de présentations est volontairement restreint, mais à l'issue de chacune d'elles, le public a la possibilité d'entrer en lice au cours d'un débat, ou plutôt d'un échange avec les protagonistes. Voilà pourquoi, comme le rappelait Hortense Guillemard en présentant *Les mandibules* de Louis Calaferte, il convient d'employer les termes de « mise en espace » et de « présentation » plutôt que « mise en scène » et « représentation ».

Cette forme de recherche commune, finalement très accessible, a vite trouvé des échos, et les

Les mandibules de Louis Calaferte sera présenté à Nîmes le 24 février, en Avignon le 25, à Caen les 15 et 16 mars, à Amiens les 17 et 18 et à Tours le 22.

Marianne attend le mariage de Claudine Fièvet et Jean-Paul Wenzel sera présenté à Colombes le 18 février, à Clermont-Ferrand le 24, à Corbeil les 4 et 5 mars, à Strasbourg du 14 au 26, à Sceaux le 30, à Caen les 13, 14 et 15 avril et à Grenoble les 27, 28 et 29.

'hui

demandes venant d'animateurs, d'universitaires, de responsables d'associations, de groupes de spectateurs, ont incité le « Théâtre ouvert » à prendre, l'an dernier, une autre dimension. C'est depuis janvier 1976 qu'il est devenu permanent et itinérant. Pour poursuivre cette « politique de commande et de provocation à l'écriture » qui demeure son tout pre-

mier objectif, en nécessaire liaison avec la pratique théâtrale, son action revêt quatre formes d'interventions.

Outre la « mise en espace » déjà évoquée, découle logiquement de celle-ci le « spectacle », pièce qui, ayant vu le jour au « Théâtre ouvert » est réalisée et montée au sens traditionnel du terme. Le « Gueuloir », où les jeunes auteurs peuvent venir lire eux-mêmes leur pièce inédite, en public et sans sélection préalable, ne manque pas d'intérêt, d'autant moins que désormais, dans chaque ville visitée par une « mise en espace » ou un « spectacle », les auteurs régionaux auront systématiquement ce « Gueuloir » pour se faire entendre. Enfin, quatrième et dernière forme de cette action, une « Cellule de création » non itinérante, dont le but est de confronter un texte en écriture et le jeu des comédiens, le public étant admis pour certaines phases de ce travail, afin d'y tenir lui aussi un rôle d'élément actif de création.

La décision de l'action permanente, coordonnée et itinérante, aussi ambitieuse soit-elle, s'est tout de même appuyée sur un bilan. Depuis 1971, près de soixante mille spectateurs ont pu voir quarante et une pièces « mises en espace »,

dont quinze étaient des premières pièces et dix des commandes faites par le « Théâtre ouvert » et entendre soixante-douze pièces au « Gueuloir ». A ces chiffres, il faut encore ajouter deux pièces en « Cellule de création ». Mais plus intéressant est encore de savoir que, sur la cinquantaine d'auteurs dont les œuvres ont été « mises en espace », une vingtaine étaient joués pour la première fois, et que sur l'ensemble de ces pièces, vingt-deux ont été créées à la scène par la suite et dix-sept publiées après avoir été présentées pour la première fois.

Ainsi, des noms nouveaux comme Michel Deutsch, Jean-Paul Wenzel, Jean-Pierre Thibaudat, sont venus rejoindre, par le giron du « Théâtre ouvert », ceux d'auteurs plus connus comme Arrabal, Yves Navarre, Rezvani, Antoine Vitez, Serge Ganzl, Louis Calaferte et quelques autres, dont des pièces ont été présentées pour la première fois dans ce véritable laboratoire de recherche. Il n'est pas moins significatif de voir également que, cette saison, des pièces venues du « Théâtre ouvert » seront mises en scène par Jacques Rosner, Patrice Chéreau, Jorge Lavelli.

A la limite, il serait facile de voir dans cette formule de « mise

C'EST AUSSI dans le cadre d'un cycle « Théâtre ouvert », mais sur sa propre scène, et non au Centre Georges-Pompidou, (qui, ayant négligé le théâtre au nombre des formes « d'art et de culture » qu'il abrite, se montre incapable d'accueillir un spectacle qui ne se plie pas aux normes de sécurité d'une salle prévue pour d'autres usages) que le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers a présenté *Marianne attend le mariage*, pièce écrite par Jean-Paul Wenzel, l'auteur de *Loin d'Hagondange* (1), sur un scénario de Claudine Fièvet.

Tous deux ont collaboré à une mise en scène qui, avec la double et décisive complicité de Claude Lemaire pour le décor et Jean-Marie Sénia pour la musique, donne à une situation désespérante de banalité et de vérité un relief et un ton d'une implacable dureté : dans un ménage ouvrier, les deux filles ne peuvent supporter le carcan de morale bourgeoise que, naïvement et comme à leur insu, les parents leur imposent à travers l'austérité bougonne du père (Jean Mauvais) et la sollicitude de la mère (Jenny Cleve). Refus, erreurs, lourds silences de l'une, semi-révolte de l'autre les conduisent chacune à leur destin — Chantal, la lycéenne, au suicide pour une peccadille ; Marianne, la jeune ouvrière, à l'indépendance difficile d'une mère célibataire. Presque rien n'est dit de ce qui empoigne ces êtres ; tout se devine au ton, à l'aspect : souplesse sensuelle de Chantal (Jacqueline Pellisson) qui semblait devoir aimer la vie ; rigueur et visage fermé de Marianne (Claudine Fièvet) qui reste impénétrable jusqu'au bout. Quant aux parents restés seuls, lui trouve un dérivatif en prenant part à une grève que les filles de l'usine ont entamée contre les cadences, mais elle ? Tout au plus peut-elle se raccrocher à des lendemains possibles : son fils va rentrer du service militaire, se marier, s'installer dans le voisinage... Quelque chose pourtant vient de finir.

C'est sur ce constat amer et cet avenir dérisoire que la pièce s'achève, dans le silence et l'immobilité. C'est terrible.

Raymond Laubreaux

(1) Voir l'éducation du 5-2-1976. Ces deux pièces sont publiées dans la collection « Théâtre ouvert » chez Stock.

en espace » une solution à la crise du théâtre... Certains ne sont pas loin de franchir le pas en voyant là un spectacle « bon marché », un théâtre au rabais, et pourquoi pas un théâtre du pauvre ! Lucien Attoun et Hortense Guillemard, lors des débats qui ont suivi les présentations des *Mandibules* au Centre Beaubourg, ont eu l'occasion de le rappeler : il est hors de question d'envisager le travail du « Théâtre ouvert » sous cet angle-là, il s'agit avant tout et uniquement d'une sensibilisation du public à la création contemporaine, d'une formule de découverte d'œuvres et d'auteurs nouveaux, de l'étincelle d'un accomplissement à venir où la participation du triangle d'or du théâtre auteurs-comédiens-spectateurs, peut, à des degrés divers, jouer un rôle essentiel.

Les Mandibules, qui a essuyé les plâtres du Centre Beaubourg, en cinq représentations la première semaine d'ouverture — dans une salle, il faut le dire en passant, où les activités seront limitées pour l'instant, l'utilisation de décors y étant interdite... par mesure de sécurité ! — en est l'exemple. Pièce préparée en douze jours, pas un de plus, dont la conception scénique et le texte — où les dialogues simultanés de trois pôles d'attraction s'enchevêtrent, jouent, se placent comme dans un puzzle où chaque pièce, chaque phrase n'a sa valeur que par rapport aux autres, ne porte que grâce à elles — permettaient de mesurer la performance des comédiens.

S'ils n'avaient pas eu le temps « d'habiter leurs rôles » comme le soulignait Hortense Guillemard, ils n'en donnaient pas moins une remarquable représentation qui ne peut qu'augurer d'un travail plus accompli. Cela signifie aussi que la pièce doit être suffisamment forte pour supporter une telle épreuve, et c'est peut-être bien là, dans la conjugaison des talents dépouillés de l'auteur et des comédiens, qu'est le secret d'un bilan

aussi positif que celui du « Théâtre ouvert ».

Louis Calaferte écrit dense, écrit fort. Ses pièces *Chez les Titch*, *Mégaphonie*, *Trafic*, *Mô*, montées au Petit Odéon les saisons précédentes, nous ont habitués à son rythme où, dans l'économie et la justesse du mot, passent, en une heure, un maximum de choses. « Avec cette pièce, dit Louis Calaferte, par l'intermédiaire de deux familles qu'on voit vivre simultanément, j'ai tenté, par le biais de la satire, de mettre en évidence au théâtre la complète déspiritualisation d'une société qui n'a plus alors de pôle d'intérêt que pour ses satisfactions immédiates, symbolisées ici par l'obsession de la nourriture. » Ce festival de la « bouffe », où son humour corrosif est embusqué sous chaque plat, où le boucher qui pourvoit en criant gare est autant symbole que la viande qu'il détaille, dans ce grand vide où sont précipités les enfants monstrueux d'une société qui se dévore à belles dents, Louis Calaferte nous contraint à la table ouverte de la réflexion. Les débats qui ont suivi les présentations de la pièce, bien qu'inégaux, et où à chaque fois une bonne moitié de la salle assistait, le prouvent bien.

Comme *Marianne attend le mariage* de Jean-Paul Wenzel et Claudine Fièvet, qui était donné dans le même temps au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, *Les Mandibules* s'en va faire un petit tour en province. Car là est l'autre mission à laquelle veut répondre le « Théâtre ouvert » : aller à la rencontre du public. Mais attention, il ne veut pas s'insérer comme un simple théâtre-en-plus dans le processus de décentralisation, mais bien comme un outil complémentaire aux centres de théâtres régionaux ou locaux, sur un terrain déjà sérieusement défriché par eux où ses structures souples et ouvertes, comme son nom l'indique, pourront servir de tremplin à l'expression théâtrale contemporaine.

Maurice Guillot

portrait par un peintre chinois



Mao, philosop

PEU DE JOURS avant la mort de Mao Tse-toung, François Marmor publiait *Le maoïsme* (1). Cet ouvrage possède les qualités générales de la collection « Que sais-je ? » et celles particulières à l'auteur : extrême concision, excellent ordonnancement ; mais aussi connaissance parfaite du sujet, exposition alliant la clarté et la rigueur.

L'ouvrage comprend trois parties : au cours de la première, François Marmor démontre, à travers l'exemple du maoïsme, dont il éclaire ainsi la silhouette de l'intérieur, que toute connaissance, toute idée, toute théorie sont le produit d'une pratique.

Durant la seconde partie, on voit comment la philosophie de Mao, née de la pratique quotidienne du gouvernement, doit y retourner afin d'assurer la formation théorique des communistes chinois. La distinction entre philosophie et politique est surtout ici, comme le note d'ailleurs l'auteur, « une commodité d'exposi-

tion ». Nous ne saurions entrer plus avant dans les détails. On verra à la lecture de ce petit ouvrage dense qu'ils sont cependant de toute première importance, afin d'éviter à la fois l'exotisme simpliste et la sinistre sinophobie.

Enfin, la troisième partie est consacrée à l'étude des réalisations pratiques : l'auteur examine tout d'abord la conception maoïste de la lutte armée. Il souligne ensuite l'erreur courante qui consiste à analyser le développement de la Chine en faisant référence au « modèle » soviétique. Il termine par des exemples permettant de saisir l'originalité des conceptions maoïstes, dont l'une des premières

Peyne, présentateur de cet ouvrage : « *Nous livrons d'énormes batailles maintenant ; ce n'est pas le moment d'écrire des poèmes !* ».

Les titres de la plupart de ces poèmes se rapportent à des événements militaires (l'exil, la conquête, le triomphe) ; Robert Payne, en les présentant, fait revivre ici Mao, qu'il a bien connu, dans le quotidien et dans l'histoire. A la suite de ces poèmes, dont bon nombre furent publiés par l'éditeur Tsang Keu-jia, dans sa revue *Poésie*, figure le texte intégral du discours de Mao, prononcé en 1942, au cours de la réunion des artistes et des écrivains démocratiques à Yenan.

« *Vous savez, avait coutume de*

EXPOSITION

cent ans d'astrophysique

On célèbre cette année le centenaire de l'illustre Observatoire de Meudon. C'est, en effet, en 1877 que fut transféré sur la terrasse de l'ancien domaine royal de Meudon l'observatoire qui avait été installé l'année précédente sur la butte Montmartre, à l'initiative de Jules Janssen, lequel allait réunir une magnifique collection de photographies du Soleil montrant la structure granulaire de la photosphère.

La vocation solaire de Meudon fut dès lors établie. L'activité en ce domaine a été marquée, notamment, par la géniale invention de Bernard Lyot, le coronographe, qui donnait le moyen d'observer la couronne de l'astre en dehors des trop rares et trop brèves éclipses totales, et récemment a été édiflée la tour solaire, de conception toute originale, équipée d'un télescope de 45 mètres de focale dont elle épouse le tube vertical, qui permet une observation précise du Soleil et autorise également des études spectrophysiques stellaires. C'est aussi à Meudon que travaille la brillante équipe de nos radioastronomes, dont les grands instruments se trouvent à Nançay. Et depuis quelques années on y assiste au développement d'importantes recherches d'ordre théorique.

A l'occasion de cet anniversaire, le palais de la Découverte présente jusqu'au 17 avril une remarquable exposition — images, schémas, belles maquettes de télescopes, textes, rédigés par Raymond Michard, président de l'Observatoire de Paris — évoquant le prodigieux essor que l'astronomie a connu depuis que Bunsen et Kirchhoff, il y a un peu plus d'un siècle, découvrirent l'analyse spectrale, c'est-à-dire apprirent à déchiffrer les messages, chargés de signification, de la lumière — donnant ainsi un éclatant démenti à Auguste Comte qui, dans une leçon célèbre, venait de prononcer qu'il serait à jamais impossible à l'homme de connaître la nature chimique des étoiles puisque celles-ci resteraient

he, politique et poète

propositions — que le nouveau président Hua Kuo-feng s'en souviennent ! — montrait les risques et les périls que représente l'imitation d'un modèle, fût-il prestigieux.

En clôture à cet ouvrage incisif et passionnant, figure une bibliographie cursive, qui mentionne les *Œuvres choisies* de Mao (2) parues en langue française, il y a déjà quelques années, mais sans faire état de son œuvre poétique.

Celle-ci se compose, comme on le sait, de trente-huit poèmes. Les voici rassemblés dans un recueil qui vient de paraître chez Pierre Seghers (3). Trente-huit poèmes, pensera-t-on, c'est peu. Mais, outre qu'ils constituent une autobiographie révolutionnaire et politique, outre qu'ils accompagnent l'évolution de la Chine maoïste, depuis ses débuts, alors que Yenan était encore la capitale des communistes chinois, jusqu'à la veille de la Révolution culturelle, c'est-à-dire jalonnant une trentaine d'années, leur rareté témoigne de ce que disait Mao lui-même à Robert

s'excuser Mao, *j'écris seulement des poèmes pour m'amuser !...* » Ainsi brisait-il lui-même, comme il l'avait préconisé, « *l'appareil de célébration des anciennes classes dominantes pour lequel l'art prolétarien est fatalement sans valeur* » et procédait-il à « *la critique systématique des productions esthétiques conformes aux anciennes classes* ». (1)

Mais cela pouvait signifier aussi qu'il était de peu d'importance à ses yeux qu'on le prit pour le médiocre poète qu'il se disait, pourvu qu'on le tint pour le combattant sans défaillance et l'homme politique scrupuleux qu'il n'avait pas besoin de se dire.

Pierre Ferran

(1) Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? » n° 1658, 128 p., 9 F.

(2) Mao Tse-toung, *Œuvres choisies*. Editions en langues étrangères, Pékin. 4 tomes.

(3) Mao Tse-toung, *Poésies complètes*, précédées de *Mao Tse-toung*, par Robert Payne et suivies de *Artistes et écrivains de la Chine nouvelle*, Seghers, 160 p., 19 F.

toujours hors de sa portée...

Et, tandis que l'arsenal instrumental allait sans cesse s'enrichissant, non seulement la spectographie a permis de savoir de quoi les étoiles sont faites et quel est leur état physique, mais encore de décèler leurs mouvements et de concevoir de grandioses théories sur l'évolution de l'Univers. Nous reviendrons prochainement, avec Raymond Michard, sur ces passionnantes questions.

F. L.

THEATRE

"Le Cid" de Corneille

La Comédie-Française « reprend » *Le Cid*, comme c'est une de ses missions, dans une mise en scène nouvelle, de Terry Hands, qui se veut sans doute, comme c'est aussi une tradition bien établie quand on s'attaque aux classiques, une lecture inédite ou révolutionnaire. Hélas, le vieux Corneille n'aurait-il plus de secrets qu'on puisse lui arracher, même à son corps défendant ? Décor métallique, personnages affublés de costumes disparates (orientaux, arabisants ?), sabres de samouraïs accrochés dans le dos, petits ballets inutiles de figurants... on cherche en vain à savoir ce que tout cela signifie : la violence, la barbarie des mœurs ? Au point qu'on en arrive à ne plus bien entendre le texte, encore qu'il soit parfaitement articulé, et à oublier qu'il s'agit là d'une belle et grande histoire d'amour et d'épée — une tragi-comédie — pleine de rebondissements, de chaleur et de poésie. Quelques tirades, quelques duos pourtant nous atteignent comme aux premiers jours de notre rencontre avec eux mais surtout pour raviver nos regrets.

Les interprètes n'y peuvent sans doute rien, mais c'est un fait que Don Fernand manque royalement de grandeur, que Don Gormas ne fait peur ni Don Diègue pitié à personne, que l'Infante, personnage impossible peut-être, ne convainc pas, et que, malgré quelques beaux moments, Rodrigue (François Beaulieu) et Chimène (Ludmila Mikaël) n'ont pas la dimension tragique. Comme si on



François Beaulieu et Ludmila Mikaël
dans « Le Cid »

leur avait dit à tous : « N'ayez pas l'air inquiets, tout s'arrange à la fin, ne donnez pas trop l'impression de croire à cette aventure incroyable ; contentez-vous de vous agiter et de crier, le spectateur fera le reste. » Il ne le fait malheureusement pas. Son seul recours est de reprendre son « petit classique » pour se raser.

P.-B. M.

"L'amant militaire" de Goldoni

Théâtre Jean-Vilar, avenue Youri-Gagarine,
Vitry-sur-Seine — jusqu'au 27 février

Plusieurs années après les représentations, à ses débuts, de *Baroufe à Chioggia*, le Studio-Théâtre de Vitry et Jacques Lassalle reviennent à Goldoni dont la dramaturgie leur paraît de nature à permettre une interrogation en acte sur le rapport que la pratique théâtrale entretient avec les réalités du monde.

Avec *Baroufe*, on se trouve en présence d'une des œuvres les plus achevées de Goldoni et les plus représentatives de son souci de trouver matière à comédie dans « tout ce qui est vrai ». *L'amant militaire*, au contraire, se situe dans les années où Goldoni cherche encore la forme théâtrale qu'il a l'ambition de créer. C'est sans doute cette disparité qui a amené l'adaptateur (Claude Perrus) à introduire dans cette pièce un personnage et des situations empruntées à une autre comédie, *La guerre*, où le contenu critique est plus évident. Ce procédé enrichit sans contester les données et les situations de *L'amant militaire*, mais conduit, en revanche, à de nécessaires ruptures de ton

entre les scènes de pur mouvement sur lesquelles flotte le souvenir de la Commedia dell'arte et celles où dominant soit le sentiment (entre Rosaura et son amant officier), soit le dévoilement des rouages d'une armée en campagne, des abus, comme on commençait à dire, et des connivences qui s'établissent ou se défont à la faveur des opérations militaires.

Jacques Lassalle a tenté une mise en scène qui joue sur les différences de rythme entre les séquences, ce qui lui permet d'accuser certaines duretés et de faire sourire aussi bien de la rhétorique amoureuse que de celle du point d'honneur. Il en résulte un spectacle un peu lent par moments dans sa réalisation, mais clair et cohérent dans son propos.

R. L.

CINEMA

"Alice ou la dernière fugue"

Le dernier film de Chabrol est dédié à Fritz Lang. Il pourrait aussi bien être un hommage à Hitchcock, si on retenait surtout de lui le suspense accroissant lentement sa tension, le mystère insidieux qui s'installe peu à peu dans un univers sans étrangeté visible. Alice, lassée de subir les discours d'un mari jeune-cadre-dynamique, s'en va un soir d'orage et roule en voiture, sans but apparent. Son pare-brise vole en éclats (cette « maladie des pare-brises » s'est, en effet, manifestée depuis quelques années par crises épidémiques et inexplicables) au moment où elle passe près d'une allée qui conduit à un château. Elle s'y réfugie, est accueillie par un vieux monsieur charmant qui lui offre l'hospitalité. Mais le lendemain — et les jours qui suivent — elle s'aperçoit qu'une force inconnue l'empêche de quitter le château, ou l'y ramène en dépit de ses efforts...

Que cette Alice s'appelle Alice Carrol, cela suffit à nous faire comprendre qu'elle est entrée dans un Pays des Merveilles. Mais ce pays (comme dans *Les trois lumières* de Fritz Lang, justement) est une zone intermédiaire entre la vie et la mort. On saisit assez les dangers d'un postulat aussi

Jean Carmet et Sylvia Kristel dans « Alice... »



Rufus dans « Jonas... »



métaphysique. Chabrol en sort brillamment vainqueur ; son *Alice* nous installe dans un fantastique dont l'insolite est secrété par les moyens les plus simples et les plus efficaces, loin de conventions formelles du genre (une seule séquence use d'images déformées). La richesse sous-jacente du film fait songer parfois à Cocteau, parfois au Supervielle de *L'enfant de la haute-mer*, souvent aux romans « noirs » anglais de la fin du XVIII^e siècle. Mais ces références ne s'affichent jamais : la belle légende que crée Chabrol a sa vie propre, son envoûtement propre ; nous sommes saisis de la même angoisse imprécise que son héroïne et avec elle nous descendons dans les Enfers que nous avons pressentis.

« Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000 »

Il y a beaucoup de choses dans le dernier film d'Alain Tanner, l'auteur (entre autres) de *Charles mort ou vif* et du *Milieu du monde* : une sorte de bilan de ce qui reste des espoirs et des illusions de 1968 ; une revue des grands problèmes qui tourmentent, ou intéressent, l'homme — et spécialement le Suisse — d'aujourd'hui : écologie et retour à la terre, spéculation immobilière, hindouisme et libération sexuelle, supermarchés et société de consommation, univers carcéral, enseignement officiel, vestiges du moralisme protestant, etc. ; dominant le tout, une question plus large, née du scepticisme des révolutionnaires déçus : faut-il se sacrifier

pour le futur — pour le petit Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 — ou jouir du présent ? Il y a aussi un mélange de plans en couleur et de plans en noir et blanc, les seconds représentant les rêves des personnages ; et beaucoup de citations de Rousseau, de Marx, et d'autres prophètes.

Tout cela pourrait aboutir à un film prédicant, artificiel et ennuyeux. Le miracle, c'est qu'il n'en est rien ; on accepte le déferlement des thèses et les invraisemblances vaudevillesques du scénario (la façon, par exemple, dont tous les personnages se trouvent réunis) à cause d'une qualité fondamentale du film : les personnages, précisément, *existent* : ils sont pittoresques, vivants, farfelus, le plus souvent sympathiques, et interprétés par des comédiens pour qui, visiblement, les rôles ont été écrits : Rufus, Jean-Luc Bideau, Miou-Miou, Jacques Denis, Dominique Labourier, et le vétéran Raymond Bussière. Deux d'entre eux se détachent avec un relief singulier : Marie, la caissière du supermarché, qui se trompe volontairement dans ses comptes au bénéfice des clients pauvres, et Marco, le professeur d'histoire (la scène où il fait débiter du boudin au son d'un métronome par un de ses élèves — c'est un prélude à l'explication des divisions et des conceptions du temps historique — mériterait de figurer dans les anthologies pédagogiques).

Bref, ce qui semblait être un film à thèse devient plutôt un film à dialogues et un film d'acteurs : mais on ne s'en plaint pas.

E. F.

DISQUES

« Carmen » grand prix Charles Cros 1977

Décidément, c'est un grand moment pour l'opéra français et le disque. Après l'exceptionnel *Faust* de Montserrat Caballé et Alain Lombard (Erato 71031/4) dont nous avons déjà parlé, voici, du très célèbre *Carmen* (rien moins que quinze versions dont sept actuellement disponibles), un grand enregistrement signé Georges Solti, à la tête de l'Orchestre philharmonique de Londres (Decca 7451/53). Il vient d'obtenir le Grand Prix du Président de la République.

Excellente distribution : P. Domingo est un brillant Don José. Mais l'œuvre des plus riches personnages d'opéra de femmes : Micaëlla (ici l'émouvante J. Barbié) et, surtout, l'héroïne, l'un des plus riches personnages d'opéra, Victoria de Los Angeles, la Callas s'y sont illustrées, et, dernièrement, notre grande Régine Crespin (Erato MCE 70951/2). Ici, c'est Tatania Troyanos dont la voix veloutée accorde à la sensualité de Carmen un secret qui la rend profondément séduisante (on comparera passionnément son interprétation avec celle de Régine Crespin, elle aussi très raffinée mais plus âpre, plus cruelle).

La direction de Solti est splendide

de clarté et d'intelligence et nous fait accepter les bien regrettables dialogues « si mal parlés ». L'enregistrement, superbe, m'a paru plus brillant de couleurs que celui de Lombard.

A connaître absolument.

“La Périchole”

De cet Offenbach aujourd'hui si heureusement rendu à la mode, il est possible de découvrir une excellente *Périchole*, sous la direction d'Alain Lombard (Erato 70994/5). C'est Régine Crespin qui interprète la célèbre héroïne chère à Prosper Mérimée.

Pour retrouver les traces d'Hortense Schneider, le monstre sacré wagnérien a su, avec tant de naturel et prestesse, jouer de sa malice et de son humour. Une joie !

G. R.

VARIETES

Frédéric Mey sur scène et sur cire

Après le succès de sa série de récitals au palais des Congrès à Paris, Frédéric Mey entreprend une grande tournée du 21 février au 22 mars. A raison d'une ville par soir, il s'agit d'un véritable tour de France puisque, commencé à Orléans, son périple aura, pour principales étapes, Rennes, La Rochelle, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand, Dijon, Strasbourg, Reims, pour se terminer à Lille.

Frédéric Mey, qui est aussi une grande vedette outre-Rhin et dont les chansons sont particulièrement goûtées et utilisées par les germanistes, vient de sortir un album double 33 tours remarquable, totalement en langue allemande, avec à l'intérieur l'intégralité des textes et des lignes mélodiques de ses chansons. C'est en quelque sorte pour répondre à une demande de plus en plus pressante de professeurs, de lycéens et d'étudiants, que Frédéric Reinhard Mey (il a réuni

cette fois les deux prénoms qui l'ont rendu célèbre, Frédéric en France, Reinhard en Allemagne) a enregistré cet album d'une étonnante qualité (Productions Pérides 13 NP 623/25).

M. G.

TELEVISION

“L'art visionnaire”

C'est à un voyage fantastique au-delà de nous-mêmes que nous convie Michel Random avec cet « Art visionnaire ». Un voyage vers notre inconscient et notre imagination à la recherche de ce qui, en nous, porte le rêve mais aussi le fantastique et l'invisible : la création, le Paradis perdu ou retrouvé, la Tour de Babel et la connaissance, la mort, la traversée du pays des hallucinations, les gardiens du seuil, la ville initiatique constituent autant de thèmes qui nous hantent, autant de thèmes permanents et que l'on retrouve dans la peinture de n'importe quelle époque. De Bosch à Breughel, de Rembrandt à Léonard de Vinci, mais aussi chez les graveurs fantastiques visionnaires de Paris, tels Rubel, Desmazières, Doaré, ou chez les peintres de l'école fantastique de Vienne (Brauer, Hausner, Karlegi, etc.) ou encore chez les Italiens tels de Chirico, Leonor Fini, Cagli, Clerici, pour se terminer par les fabuleuses images des célèbres montres de Bornazo, à 100 km de Rome, et par l'immense fresque sur la mort, chef-d'œuvre d'un anonyme flamand du XIV^e siècle, qui est conservée au Palais Abitelli de Palerme.

Une approche passionnante des peintres visionnaires à voir absolument en couleurs, sur Antenne 2, le lundi 21 février à 21 h 45.

à ne pas manquer

Dimanche 20 février

20 h 30, TF 1 — *La valise*, de Georges Lautner : pour rire un peu avec un film sans prétention, bien enlevé et bien joué.

22 h 30, Antenne 2 — *Dans l'intimité*

d'un peintre d'aujourd'hui, Vieira da Silva, un documentaire proposé par Max Pol Fouchet et réalisé par Gérard Pignol. Marie Hélène Vieira da Silva, l'un des plus grands peintres abstraits contemporains, parle de son enfance à Lisbonne, de son arrivée à Paris, de la vie, de la mort, de la violence, de tout ce qui alimente le rêve intérieur qu'elle retranscrit sur des toiles.

Lundi 21 février

20 h 30, TF 1 — *L'arrangement*, d'Elia Kazan : une peinture impitoyable d'une certaine Amérique, de son ordre social et de son système de valeurs ; à travers le portrait d'Eddie (Kirk Douglas) homme de « l'establishment », publiciste au sommet de la réussite sociale, Elia Kazan démonte quelques-uns des rouages d'une société où l'argent tient le haut du pavé.

Mardi 22 février

20 h 30, Antenne 2 — Précédés de *Devine qui vient dîner*, un film de Stanley Kramer qui se voudrait un plaidoyer contre le racisme mais qui esquisse complètement le problème, « Les dossiers de l'écran » proposent un débat sur le racisme.

21 h 30, TF 1 — « Le monde des peintres naïfs » consacré cette fois aux peintres yougoslaves qui vivent pratiquement tous dans le petit village de Hlebine, à la frontière de la Hongrie.

Jeudi 24 février

20 h 30, TF 1 — *Rendez-vous en noir*, une adaptation du livre de William Irish, réalisée par Claude Grinberg, pour les amateurs d'aventures policières qui s'intéressent plus au climat et à l'atmosphère d'une histoire qu'à sa logique.

Vendredi 25 février

22 h 47, Antenne 2 — Au « ciné-club », *Cape et poignard*, l'un des films les moins bien accueillis de ce monument du cinéma qu'est Fritz Lang, sans doute parce que trop schématisque ; mais son refus du réalisme était peut-être volontaire puisque, paradoxalement, c'est le rocambolique et l'invraisemblable qui donnent son unité au film.

C. M.

la culture



L'inauguration solennelle, le 13 janvier dernier du Central national d'art et de culture Georges Pompidou, inauguration un peu prématurée, car tout n'est pas encore fini, a été ressentie et présentée comme un événement national. Chaudement admiré par les uns, vivement critiqué par d'autres, le Centre a au moins soulevé une curiosité massive.

Sera-t-il, comme on le dit, un lieu béni pour la création, sera-t-il seulement un gigantesque musée, assorti de commodités bibliothèques, de salles de spectacles, d'ateliers pour enfants ? Un jouet divers et complexe pour tous les appétits ou un trop somptueux gadget ? Une réalisation de prestige qui manquait à notre pays ou un gaspillage insensé des deniers publics ?

Contentons-nous aujourd'hui d'une première visite derrière la forêt des tubulures pour découvrir ce que ce monstre, ou si l'on veut ce chef-d'œuvre, propose aux regards étonnés.

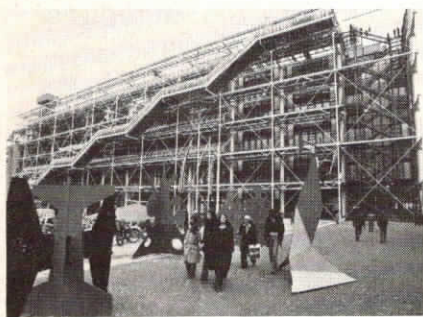
Une formule pratique est offerte pour l'utilisation libre du Centre :

le laissez-passer découverte, forfait pour une journée — adultes : 10 F ; jeunes : 5 F (en vente aux caisses et distributeurs automatiques) ;

le laissez-passer permanent, carte personnelle d'adhésion, valable un an — adultes : 50 F ; jeunes, 3^e âge, collectivités : 25 F (vente au 1^{er} sous-sol)

au cœur de la ville

LE CENTRE NATIONAL d'art et de culture Georges Pompidou, bien avant d'être ouvert au public, suscitait, par son architecture pour le moins audacieuse, les réactions les plus diverses. « *Quand va-t-on retirer les échafaudages ?* », demandait un Parisien naïf, le nez levé vers ce quadrillage de tubulures et de tuyaux violemment polychromes. Quelques-uns se refusaient à croire que cet emballage était définitif : on comparait le Centre Pompidou à une raffinerie, à une usine, quand ce n'était pas une Vénus qui porterait ses tripes à l'extérieur. L'insolence de cette agressive modernité au beau milieu du vieux Paris, n'était-ce pas une provocation, quelque dadaïste farce, mais horriblement coûteuse et de mauvais goût ? « *Si encore, entendait-on, ce bâtiment était repoussé du côté de la Défense, où se tapit déjà le redoutable « Monstre » de Raymond Moretti !* »



*au beau milieu
du vieux Paris*

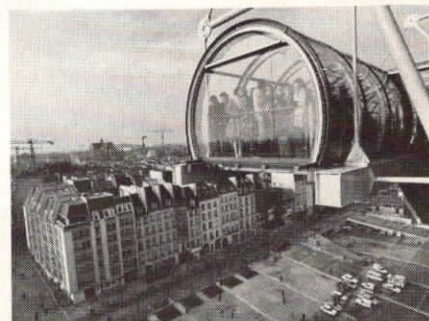
Et puis, après avoir bien raillé, critiqué, glosé sur cette innovation insolite, les badauds parisiens, dès l'ouverture des portes, se sont engouffrés à l'intérieur : 25 000 entrées le premier après-midi, 40 000 entrées le premier dimanche. Il a fallu fermer précautionneusement les portes, faire attendre la foule, admettre les visiteurs par mille ou deux mille à la fois. On n'avait pas pensé à reprocher au Centre d'être trop petit : serait-ce son plus grand défaut ?

Certes, il faut mettre à sa juste place cet élan massif de curiosité : beaucoup de ces premiers visiteurs se contenteront d'une exploration rapide, et ne reviendront pas. Malheureusement. Au moins auront-ils éprouvé que le Centre Pompidou n'est pas un objet fait pour être regardé, mais un objet fait pour être utilisé.

Georges Pompidou, on le sait, n'avait pas lui-même choisi cette architecture : une commission de spécialistes l'avait élue par concours, parmi quelque six cents projets (681, exactement, dont 186 français, 491 étrangers, et 4 non identifiés). L'équipe internationale dont le projet a été retenu s'est attachée surtout à mettre en place des structures mobiles, capables de répondre à la multiplicité des besoins, ouvertes, fonctionnelles. Quand Georges Pompidou eut connaissance de la décision du jury, il s'en montra personnellement satisfait, mais ajouta, paraît-il, que le public allait « crier ». Il souhaitait que les couleurs soient discrètes : il pensait, dit Mme Pompidou, « aux bleus et aux bruns de Georges Braque ». Cette suggestion ne fut pas retenue.

A peine entre-t-on dans le bâtiment, le voilà qui disparaît. Les escalators extérieurs révèlent un Paris qu'on ne connaissait pas : à mesure qu'il s'élève dans l'air parisien, le visiteur découvre une forêt de vieux toits irréguliers et fantaisistes, tout un monde de cheminées, de mansardes, de lucarnes, petits balcons invisibles d'en bas, pans de murs anciens, patinés par le temps — harmonie en gris admirablement mesurée, nuancée, accordée à notre ciel changeant. Tel pot de géranium, posé sur un rebord de gouttière, et qui faisait jusqu'à présent la joie d'un seul, entre maintenant dans ce vaste ensemble ouvert à tous. A contempler ce paysage urbain, on se demande quelle œuvre, quelle invention, quel spectacle pourrait bien rivaliser avec cette beauté une et multiple. Les abords immédiats du Centre Pompidou ont été aménagés avec soin : les rues piétonnières, à

petits pavés, vues d'en haut, drainent les groupes de visiteurs et de curieux qui se dirigent vers le grand bâtiment, comme vers un vaisseau à l'heure de l'embarquement. Toute une vie nouvelle s'installe dans les rues et les ruelles réhabilitées, autour de l'église Saint-Merri.



*un Paris inconnu
à travers ce monument
construit en transparence*



Parvenu au cinquième étage, le visiteur doit se faire violence pour se détourner de l'extérieur : mais cette vue éblouissante, il la retrouvera périodiquement, dans son errance à travers ce monument construit en transparence. Il peut aussi, à cet étage, se reposer au bar ou au restaurant de libre service mis à sa disposition, avec une terrasse de 520 m² donnant sur la place. Enfin, un vaste espace est réservé ici aux expositions temporaires : en ce moment, c'est à Marcel Duchamp que cet espace est consacré. (Dans un prochain numéro, nous rendrons compte de cette exposition, qui coïncide avec plusieurs autres manifes-

tations et publications autour du même artiste dont le rôle a été si important dans l'art contemporain.)

Egalement au cinquième étage, la cinémathèque propose trois ou quatre films par jour : elle vient compléter la fonction des cinémathèques de la rue d'Ulm et du palais de Chaillot, devenues insuffisantes pour les besoins du public. Pour l'inauguration, le cinéma du Centre Pompidou présente une « Histoire du cinéma », qui passe en revue les films les plus importants de tous les pays, sans que soient pourtant oubliées des œuvres moins connues. La salle comprend 250 places.

Aux quatrième et troisième étages, est installé le Musée national d'Art moderne. Certes, les habitués du musée de l'avenue du Président-Wilson retrouveront ici beaucoup d'œuvres déjà connues, et on se demande un peu ce qui reste à voir dans cet ancien lieu. La lumière ici est exceptionnelle, et les œuvres disposent d'un vaste espace qui les met parfaitement en valeur : 1 100 œuvres environ sont exposées au public, qui peut avoir accès à 600 autres œuvres que chacun peut à son gré faire descendre de la réserve par un système de panneaux amovibles. Tout d'ailleurs est combiné en vue de la souplesse et de la mobilité d'une visite libre et capricieuse. La chronologie peut guider les pas du visiteur, et les différentes écoles regroupent les œuvres par familles, mais rien n'empêche le promeneur de passer à sa fantaisie d'un genre à un autre, car toute place est un carrefour. Les œuvres considérées comme d'importance majeure sont en évidence plus que les autres, si bien qu'on peut se faire facilement un circuit court qui rassemble l'essentiel, ou une visite plus approfondie tenant compte d'œuvres moins connues. L'ensemble recouvre la période qui va de 1905, où naît le fauvisme, jusqu'à nos jours.

Une grande campagne d'achats a été mise en œuvre en 1974, et se poursuit actuellement, afin d'enrichir et de compléter les collections déjà disponibles. Des prêts ont été obtenus

de musées étrangers, qui ont eu à cœur de participer à cette vaste entreprise. L'équipe du musée dispose des conditions les plus favorables pour la préparation et la mise en place des expositions : 1 000 m² pour les réserves, 800 m² pour les ateliers, 230 m² pour les œuvres en transit arrivant ou partant pour des expositions, 265 m² pour le stockage du matériel de présentation muséographique, 265 m² pour le matériel des expositions itinérantes, 215 m² pour la préparation et la stimulation des expositions itinérantes. Tout a été prévu pour une extension des activités muséographiques.

de s'initier ou de se perfectionner dans l'étude des langues vivantes : 40 langues ou dialectes sont ainsi ouverts au public. Les méthodes mises en jeu sont prévues pour un usage individuel, sans intervention de professeur : 40 cabines sont équipées de magnétophones à cassettes qui permettent d'enregistrer la voix et de la comparer à un modèle pré-enregistré ; 12 de ces 40 cabines sont équipées d'un poste de télévision pour la réception de documents vidéo en version originale.

L'image, complément du livre, est partout présente à cette bibliothèque conçue de la façon la plus moderne.



déjà, 11 000 œuvres exposées au musée,
300 000 volumes en place à la bibliothèque

Le deuxième étage rassemble la Bibliothèque publique d'information, les services de documentation du musée, le cabinet d'art graphique et la conservation.

La bibliothèque est un des « clous » du Centre. On prévoit un million de documents disponibles pour le public. Dès à présent, 300 000 volumes sont en place. Originalité : tout est en rayons, et l'utilisateur se sert lui-même, sans aucune formalité. Un simple contrôle, par un système de détection anti-volet, est effectué au sortir de la bibliothèque. Il y a 1 300 places de lecture, dont 210 places « techniques » où le visiteur dispose d'appareils de lecture de microfilms et microfiches, de même qu'il peut consulter des vidéocassettes. La médiathèque de langues offre à chacun la possibilité

Des « dossiers d'images » sont constitués selon une méthode thématique, comprenant pour chaque sujet 60 à 80 diapositives accompagnées d'un livret de légendes explicatives, et 35 postes de projection, d'un maniement très simple, sont mis à la disposition du public. L'histoire de l'art, bien entendu, occupe une large place parmi ces dossiers, mais aussi de nombreux domaines des sciences et des techniques, la nature et l'environnement, la botanique, la zoologie.

La Bibliothèque publique d'information suscite l'activité de ses usagers. Elle organise elle-même des manifestations, des expositions et, par exemple, ouvre un concours national et une exposition de photographie en 1977. Un grand projet est à l'étude pour célébrer en 1979 le centenaire d'Einstein. Ces manifesta-

tations pourront avoir lieu soit dans les locaux même de la bibliothèque, soit dans l'une des salles à usages multiples du Centre. Il est impossible d'énumérer ou même de prévoir les formes infiniment diverses que pourront prendre les animations de l'avenir.

Dès maintenant, des séries de lectures sont organisées : lectures de textes de Raymond Roussel, par exemple, dans le cadre de l'exposition Duchamp, qui mettent en évidence la parenté des démarches du peintre et de l'écrivain — mais aussi lectures de leurs propres œuvres par des auteurs dramatiques dans un « gueuloir » qui permet de tester sur un public des pièces non encore jouées. Le théâtre proprement dit sera également représenté : ici, Roger Blin dit des textes de Francis Ponge écrits spécialement pour la circonstance, et Eugène Ionesco, pour l'ouverture du Centre, a fait jouer un impromptu qui met en question l'art dramatique aujourd'hui. Une série d'interventions d'écrivains est prévue, au cours desquelles les auteurs se présenteront eux-mêmes et présenteront leurs œuvres, dans un contact direct, un échange libre avec les visiteurs : Yves Bonnefoy, Jean Tardieu, Nathalie Sarraute sont parmi les premiers attendus. Revues et publications diverses seront représentées par leurs équipes directionnelles, de la NRF à *Tel Quel*, favorisant l'information du public sur les mouvements littéraires de notre temps.

Le visiteur méthodique ne commencera pas par s'élancer comme nous l'avons fait vers le ciel, et résistera à la tentation de voir tout de suite Paris de haut : il s'attardera au rez-de-chaussée et au sous-sol, où il trouvera toutes les informations nécessaires sur les diverses possibilités offertes par le Centre et, en quelque sorte, le mode d'emploi de cette énorme machine. Renseignements pratiques, expositions temporaires, et royaume des enfants lui

sont offerts.

Actuellement, dans la salle d'actualité de la bibliothèque, se tient une exposition organisée par l'équipe des *Nouvelles littéraires* sur le thème « Faire un livre ». C'est l'occasion d'initier un large public aux diverses phases de transformation d'un manuscrit écrit dans la solitude en objet fabriqué appelé par la suite à une plus ou moins grande diffusion. L'auteur, l'éditeur, avec ses fonctions de choix, de fabrication, de diffusion, le libraire, le lecteur enfin prennent place dans ce processus qui n'a plus rien de mystérieux : l'humour n'est pas absent de cette évocation claire et accessible.

Le forum est une vaste salle polyvalente de plus de 1 000 m², flanquée des espaces réservés aux enfants : bibliothèque d'un côté, ateliers de l'autre. Tout est conçu ici pour favoriser l'initiative, l'activité, la créativité des jeunes utilisateurs. Ces lieux seront en permanence ouverts aux enfants du quartier, à ceux des visiteurs, et aux groupes scolaires. Ateliers de création, atelier de récréation proposent une foule de jeux. Un mini-musée familiarise les enfants avec des œuvres contemporaines, et les stimule à créer eux-mêmes.

Une grande salle de spectacle (600 places) et une autre plus petite (200 places) sont équipées des dispositifs scéniques les plus modernes et permettront un travail de recherche. Michel Vinaver sera un des premiers à en faire l'expérience avec sa pièce, *Iphigénie Hôtel*. Un projet de « théâtre total » est à l'étude, qui utiliserait à plein les possibilités exceptionnelles de ces salles.

Le Centre de création industrielle, lui aussi, fait appel à l'invention individuelle : une documentation très solide est mise à la disposition du visiteur dans chacun des domaines concernés, et cette information se complète d'une façon vivante par des rencontres fréquentes avec des professionnels. On trouve là quelque 20 000 diapositives, des films, des bandes vidéo, des enregistrements. A la bibliothèque spécialisée, on peut

consulter plus de 200 revues et 3 000 ouvrages. Dans la salle de projection, on peut voir des films, participer à des débats, suivre des conférences. L'IRCAM, dont il a déjà été question dans *l'éducation*, est installé sous la place Saint-Merri, entre le Centre proprement dit et l'église. Sous la direction de Pierre Boulez, cet organisme, tout au long de cette année, organise une série de séances d'initiation à la musique contemporaine sous le signe « Passage du XX^e siècle ». Les œuvres les plus importantes de ce temps y seront présentées, mais aussi des créations qui feront là l'épreuve de la rencontre avec un public.

Il serait illusoire de prétendre rendre compte exhaustivement de toutes les activités du Centre Pompidou, car seuls l'expérience et le temps permettront de dégager tous les possibles de ce complexe sans rival. Comme l'a dit Françoise Giroud le soir de l'inauguration, c'est le public qui est appelé à donner une âme à cet appareil énorme et complexe. La vocation du Centre est hautement différente de celle du musée classique, conservatoire d'œuvres proposées à la contemplation passive du visiteur : ici, il s'agit d'initier le public à la modernité telle qu'elle se manifeste dans tous les domaines de notre culture, culture non pas apprise, héritée du passé, mais vivante et présente, en pleine transformation — une transformation où chacun peut s'intégrer, dans une participation active. Magnifique instrument de formation permanente, le Centre Pompidou est fait pour accueillir chacun là où il en est : les uns pourront trouver ici une initiation de débutant, les autres se perfectionner dans le domaine spécialisé qui les intéresse, et pousser leur progrès jusqu'à l'extrême pointe des recherches les plus avancées.

Les structures sont en place, tout est possible : à nous de jouer, maintenant.

Josane Duranteau

échanges et recherches

permutations

L'EDUCATION insère désormais les demandes de permutations. Rendre service à ses lecteurs est le but de notre revue : néanmoins, dans ce domaine professionnel, nous tenons à souligner que les contacts pris sur le plan privé demeurent entièrement soumis à l'accord des autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

● 2 instrs tit. 78-95 ch. perm. dépt sud, Bordeaux, Lyon. Ecr. P.A. n° 220.

● Ménage inst. tit. 02 (1 h de Paris) ch. permut. rég. Centre-Ouest, dép. 79, 86, 49, 37, 85, 17, 72, 44, 41. Tél. : (23) 96-13-83.

location (offres)

● Calme Colomars, 8 km Nice, studio 4 pers., cft, mai à sept. et autres périodes. Ecr. Suard, 06840 Colomars.

● Bd Lac d'Annecy, villa tt cft, 4-5 pers., juil. Ecr. Bouvier, éc., 74150 Marigny-St-Marcel.

● Méribel Mottaret, dom. 3 vallées, studio 4 pers. Clubhôtel, 10-17 avr. 800 F. Ecr. Duband, ENF 2, r. G.-Trouillot, 39000 Lons-le-Saunier. Tél. 24-03-47.

● 44-Batz-sur-Mer, ds villa neuve face mer appt 4 pers., vac. printemps. Tél. (40) 54-71-55.

● Carnac, 100 m plage, villa indép. cft, 7 pers., jard., Pâques, Pichon, 31, r. Chigneau, 56100 Lorient. Tél. 64-52-41.

● La Napoule, 100 m plage, studio cft 5 pers. Ecr. Delahaie, « Cynos », av. des Pins, 06210 Mandelieu.

CONDITIONS D'INSERTION

● 19.60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Education.

● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

● Biarritz, 100 m gde plage, appt cft 4-5 pers., jard., park., mai à oct., hors sais. quinz., juil. et août ms entier. Ecr. P.A. n° 221.

● Moraira-Alicante, 2 gdes villas, calme, vue terr. gar., jard., 8 pers., 4 ch., 2 bns, Pâq. A-B 800, juil. 3 500 F et 12 pers., 6 ch., 4 bns, juil., août 5 000. Ecr. Abril, Cidex 230, 45560 St-Denis-en-Val. Tél. (38) 91-73-55.

● Htes-Alpes, Ceillac sud Briançon, 1 640 m, st. ski, détente, studio cft 4-5 pers., vac. hiv.-été. Ecr. Michel, 1, r. de Strasbourg, Valmont, 57730 Folschviller.

● Côte Var, F1 tt cft ds villa, gd jard., vue mer, prox. plage. Ecr. P.A. n° 222.

● Costa-Brava, 75 km front., 3 p. cft, ds pinède, vue mer à 20 m, px modéré. Ecr. Mme Darricau, 42, r. Madame, 75006 Paris.

● 83-Ste-Maxime, villa ind. tt cft, 6 pers., ds pinède, prox. mer, juil. 4 500 F, août 5 000. Ecr. M. Delplanque, les Halliers, rte de Brionne, 27370 Le Gros Theil.

● Espagne, env. Salou, studio 3 pers., dir. s/plage, cft, Pâq. 300, juin, sept. 650, oct. 500 F. Ecr. P.A. n° 223.

● Cambrils, Esp.-Méd., appts cft, vue/mer, prox. plage, juil.-août : F2 1 450 F, F3 1 800, juin-sept. 800, 1 000, Pâq. 500. Ecr. P.A. n° 224.

● 05-Merlette alt. 1 850-2 650, appt F3, 5-6 pers., calme, pistes à 300 m, du 20 au 27 fév., du 10-4 au 17-4, du 17-4 au 30-4, poss. en juin, août, et 1^{re} quinz. sept. Ecr. Roussel, 6, rue J.-Martin, 02000 Laon.

● Vac. Bretagne, baie Mt St-Michel, mblés et villas. Agence La Bisquine, 35260 Cancale. Tél. 58-66-18.

● Prox. ski, chalet cft 4 pers., Pâq. et autres pér. Ecr. Segard, Verchères, 74210 Faverges.

● Quiberon, F2 cft, 50 m plage, juin, juil., sept. Ecr. Pendélio, 6, pl. Périgault, 56100 Lorient.

● Golfe-Juan, villa cft 5 pers., calme, gar., jard., mer, juin 1 700, août 4 400, sept. 1 700 F. Ecr. P.A. n° 225.

● 11-Gruissan-Plage, chalet 4 pers., 100 m plage, juin, juil., août, sept. Ecr. Ploué, B.P. 21, 89300 Joigny.

● Station village, 1 800 m, appartements de 1 à 6 personnes, vacances de printemps, libres toute l'année. Ecrire Bonetto, 05390 Molines-en-Queyras. Téléphone : (92) 45-83-04.

● Vac. printemps Ile de Ré, côte d'azur océane, air tonique, cft, possibilité quinz. juil.-août. Ecr. Jouvin, 79500 Melle.

● 83-St-Raphaël, 400 m ctre, log. ind. ds villa nve, 4-5 pers., tr. calme, vue impr., mai-oct. 800, juin-sept. 1 100, juil. 2 200, août 2 400 F, poss. quinz. Ecr. P.A. n° 226.

● Savoie, montagne moyenne altitude, appts meublés tt cft, libres juin, juillet, août, sept. Ecr. P.A. n° 227.

● Plage Midi, loue caravanes et bungalows. Ecr. Boisset, village vac. Belle Vue, 34410 Serignan. Tél. 93-01-01.

● 05-Merlette, cède loc. F3 63 m2, Pâq. A-B. Tél. 843-42-02. Ecr. P.A. n° 231.

folio f

Collection dirigée par
Jean Auba et Jacques Bersani

folio f (f pour "formation") a été conçue pour répondre aux besoins nouveaux de l'enseignement du français au niveau secondaire et au-delà, en donnant la priorité à l'expression et à la lecture. Divisée en deux niveaux : I de la 6^e à la 3^e ; II à partir de la 2^e, elle comprend :

folio thèmes

pour l'apprentissage
et le perfectionnement de l'expression.

● **niveau I :**

**PAR LETTRE ET PAR FIL
A BICYCLETTE
LE GRAND CHAPITEAU
UN PORT**

**ALLER A L'ETRANGER
Livret Pédagogique**

folio guides

pour inciter à la lecture intégrale et
permettre de "mieux" lire une œuvre.

● **niveau I :**

**LES CHOUANS
d'H. de Balzac,
LE LION de J. Kessel
L'OR de B. Cendrars
Livret Pédagogique**

● **niveau II :**

**DU COTE DE CHEZ
SWANN de M. Proust
PIERRETTE d'H. de Balzac**

**Offre spéciale réservée
aux professeurs de français**
renseignements sur demande

Coédition
Armand Colin/Gallimard
Diffusion Armand Colin

(Suite page 40.)

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Biasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

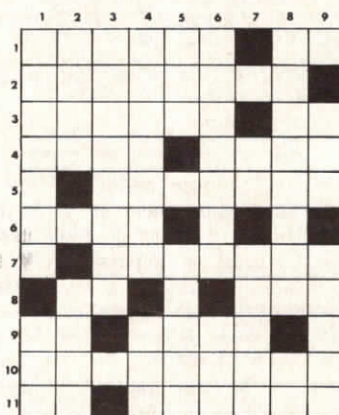
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 247



Horizontalement. 1 - Collet pour prendre les nonnettes - Enjôlé. 2 - Jouant les croquemitaines. 3 - Grand maréchal du Petit Caporal - Paire de jumelles sans valeur. 4 - Mère d'un épervier au pays des ibis - Série de tuiles. 5 - Fait bondir sous l'effet d'un coup de fouet. 6 - Lieu de pêche des Adamois. 7 - Filles de la Nuit ayant plus d'un serpent en tête. 8 - Grecque - Déplacé. 9 - Jupin lui fit connaître le goût du lupin - Educateur de sourds-muets, créateur d'un appareil parlant. 10 - Femme sachant envelopper habilement un diplomate. 11 - Personnel - Bien équilibrés sous la voûte.

Verticalement. 1 - Mineur n'ayant pas encore atteint la majorité - Réponse favorable à une demande de situation. 2 - Venin d'un dard malais - Plus fourni sur le revers de la main, mais parfois plus long dans le creux. 3 - « Grand » pareissant dans son lit au pays de l'Amour. 4 - Bouquet d'Alsace aromatisé au cumin - Le rat le préfère en laine et la « souris » en soie. 5 - Marguerite y est reine - Elle a tracé sa voie en Savoie. 6 - Yankee qui soignait ses pellicules - On ne trouve pas sa farine au même endroit que son huile. 7 - Alternatif - Kif kif esquifs. 8 - Telles des nuits offrant leur obscure clarté - Note. 9 - Soustrait - Lâchés sur le champ ou sur la piste.

solution du problème 246

Horizontalement. 1 - Kidnapper. 2 - Ici - Narra. 3 - Langage. 4 - Orée - Aloï. 5 - Méridiens. 6 - Grèves. 7 - Trôna - Ere. 8 - Rasage - Eu. 9 - As - Résous. 10 - Garde - Usé. 11 - Esus - Hies.

Verticalement. 1 - Kilométrage. 2 - Icare - Rasas. 3 - Diner - Os - Ru. 4 - Geignards. 5 - Ana - Dragée. 6 - Pagaie - Es. 7 - Prélève - Oui. 8 - Er - Onéreuse. 9 - Ravis-seuses.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

Sacrifice nécessaire. — Dans la donne ci-dessous, Sud donneur ouvre de 4 ♠. Excellente enchère de barrage qui interdit toute communication d'enchères entre Est et Ouest, ce qui peut gêner Ouest pour l'entame et les deux adversaires pendant les premières levées.

♠ —		
♥ RV75		
♦ DV653		
♣ D63	♠ 109754	♥ V82
♥ A	♣ 10975	♥ 8632
♦ A1097	♠ AR109754	♦ R842
♣ ADV63	♥ D1094	♣ 82
	♦ —	
	♣ R4	

Mettons-nous à la place de Ouest qui se doit, en toute rigueur, de ne pas hésiter anormalement. Un imprudent dirait peut-être 4 SA, en appel à la meilleure des deux mineures de la même façon que 2 SA est un appel à ♣ ou ♦ après l'ouverture adverse. Un autre contrerait, en un contre plutôt réel qu'optionnel puisque l'option est demandée par 4 SA. Un autre enfin, et c'est le cas de notre joueur Ouest, ne contre pas, en appliquant la politique fort louable du : « ne ren-seignons pas l'adversaire ».

Deuxième difficulté à résoudre pour Ouest : Que va-t-il entamer ? Le moins dangereux semble être le ♥ A, quand ce ne serait que pour voir le mort. Ce regard vers le Nord n'est guère encourageant pour la défense, surtout quand le retour ♦ A est coupé, car le ♣ R est presque affiché en Sud et Ouest ne va pas tarder à être gêné pour jouer. ♥ A, ♣ A, ♠ D. La chute est-elle possible ? Et Ouest se prend à ne pas regretter de ne pas avoir contré. Sud tire les atouts. Ouest prend et n'a plus qu'un espoir, c'est que son partenaire ait la ♥ D. Ce n'est pas le cas et le retour ♥ permet à Sud de prendre le ♦ R en coupe et, rentrant une deuxième fois au mort à ♥ de défausser un ♣ sur la ♦ D. 4 ♠ faits, avec la bien maigre consolation qu'apporte Est grâce à son ♥ 8. Echangez-le avec le ♥ 7 du mort et Sud ferait une levée de mieux grâce à une rentrée supplémentaire au mort permettant de libérer un petit ♦ en coupant le ♦ 5.

Mais, vous n'avez pas, cher lecteur, été

dupe. Il appartenait à Ouest de faire chuter le contrat en toute connaissance de cause. Sans que nous l'ayons dit, Est a donné son ♠ 8 sur le ♠ A en montrant ainsi à son partenaire (qu'importe que Sud le voit aussi) sa longueur à l'atout. La défausse, à l'atout, est en effet assurée, en Pair-Impair, de la façon contraire à celle qui est faite à la couleur. Dès lors, le seul espoir de Ouest est que les trois atouts de Est soient V 8 x et il donne sa ♠ Dame sur le ♠ A pour permettre à Est le retour ♣. C'était tout de même un beau 4 ♠.

bonne défausse difficile

Nous allons jouer les mains suivantes d'une manière qui se révélera ne pas être la meilleure en ce qui concerne la défense mais qui fut réellement jouée ainsi et que nous ne critiquerons pas parce que... nous aurions sans doute joué de la même façon.

♠ ADV2	
♥ RD2	
♦ D2	
♠ R1075	♠ 94
♥ V10875	♥ 94
♦ AR105	♦ V94
♣ —	♣ DV10854
	♠ 863
	♥ A63
	♦ 8763
	♣ 763

Le contrat final est de 3 SA joué par Sud après l'ouverture de Ouest de 1 ♥. Certes on comprendrait mieux que Nord fût demandeur, mais notre propos n'est pas là, réservé qu'il est au jeu de la carte.

Entame ♦ A suivie de ♦ R puis de ♦ 5 pour Est. Ce dernier repartit de la ♣ D. La chicane de Ouest n'échappa pas à Sud qui prit du mort pour repartir du ♣ 9 (le 2 était parti sur un ♦), en jouant ainsi un coup à blanc à la couleur, par routine, pour rectifier le compte en donnant tout de suite la quatrième levée aux adversaires afin de préparer un squeeze, ou plutôt un faux squeeze car regardons bien la position au moment où Est joue le ♣ 4 après avoir pris le 9 du 10.

Ouest peut se défausser du ♠ 5 car, avec une seule rentrée en main, Sud ne pourra faire qu'une seule fois l'impasse au ♠ R et la menace du ♦ 8 ne joue pas en n'empêchant pas Ouest de garder son

♠ ADV2	
♥ RD2	
♦ —	
♠ R1075	♠ 94
♥ V108	♥ 94
♦ 10	♦ —
♣ —	♣ 10864
	♠ 863
	♥ A63
	♦ 8
	♣ 7

10. Ainsi, à tête reposée, cartes sur table, Ouest ne se trompe pas. Mais il se trompa. Jugeant qu'il devait garder autant de ♠ que le mort, il défaussa le ♥ 9 qui lui parut en outre inutile en présence de trois ♥ maîtres en Nord-Sud et le miracle était arrivé ! Sud rentra chez lui en prenant le ♥ R de l'As, fit l'impasse à ♠, rejeta la ♥ D et prit le ♥ 2 du 6 grâce à la seconde rentrée en main que la dernière défausse de Ouest à ♥ venait

de lui créer. En même temps, et surtout, le ♥ 6 squeeza Ouest, pour de bon cette fois, à ♠ et ♦.

Certes, il en eut été tout autrement si, à la troisième levée, Est avait rejoué ♥. A ce moment là, Sud n'aurait pu marier son ♥ A et son ♥ R et il aurait chuté ainsi que cela devait être. Un autre avantage de ce retour aurait été que Ouest n'aurait pas pu se tromper en finale. Mais tout cela était bien difficile à la table.

Que m'arrive-t-il ? Dans un jury de bridge, voterais-je pour des circonstances atténuantes pour Est-Ouest ? Oui. Mieux encore, je crois que je féliciterais Ouest de n'avoir pas contré. Je suis devenu un bien mauvais censeur !

problème-concours 69

♠ RD9	Sud joue 3 SA
♥ 4	Entame ♥ 5
♦ R1064	Est met le 9.
♣ DV864	Comment Sud
	doit-il conduire
	le jeu pour
	avoir le maxi-
	mum de chan-
	ces de réussir
	le contrat ?
♠ AV103	
♥ AD10	
♦ D73	
♣ R73	

Envoi des solutions à Pierre Tessereau
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris
Délai limite : 1^{er} avril 1977

ESF

novautés

Les ouvrages de
Francine JAULIN-MANNONI

**LE POURQUOI
EN MATHÉMATIQUE**
pour une analyse critique de
l'acte pédagogique
49 F

**PÉDAGOGIE
DES STRUCTURES
LOGIQUES
ÉLÉMENTAIRES**
31 F

**L'APPRENTISSAGE
DES SÉRIATIONS**
34 F

**LES QUATRE
OPÉRATIONS BASE DES
MATHÉMATIQUES**
Classes primaires et second
degré
36 F

**LA REÉDUCATION
DU RAISONNEMENT
MATHÉMATIQUE**
36 F

**ENTRAÎNEMENT
PRE-MATHÉMATIQUE
PROGRESSIF**
Classes primaires et second
degré
Tome 1 : 44 F
Tome 2 : 43 F

LES ÉDITIONS ESF
17, rue Viète - 75017 Paris

échanges et recherches

(suite de la page 37)

location (demandes)

- Ch. villa Océan 3 p., 6 pers. (3 ch.), août 77, Morbihan, Vendée, Landes. Ecr. Caire, 8, al. Gardes-Royales, 78000 Versailles.
- Ensgts, 5 pers., ch. loc. stat. ski Pyrénées du 26-3 au 2-4. Tél. (45) 82-67-62.

échanges

- Log. Hte-Savoie c/log. bd Océan, été. Ecr. Dir. gr. sc. Lugrin, 74500 Evian.
- Appt 4 p. stat. balnéaire c/maison ind., calme, côte à 10 km mer Méd. ou Atl. Ecr. Le Gonidec, éc. pub., 22730 Trégastel.
- Vacances en Angleterre, échangez logements. Ecr. Euro-Vacation Exchange, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs, G.-B.

● 20 pays : Echange, location, hospitalité. INTERVAC, 27, r. James-Cane, 37000 Tours

ventes

- Chamonix, studio mblé 23 m2 env. + mezzanine + garage. Ecr. P.A. n° 228.
- Issy, appt 4 pces stand., prox. métro, tél. 531-83-81. Baffast, 9, r. E.-Renan, 92130 Issy.
- Petit bourg de l'Indre : bord immédiat de rivière, maison parfait état extérieur et intérieur, 4 p., cuis., cave, garage, dépendances, cars - Très calme. 85 000 F. R. GIRAudeau, 18160 LIGNIERES.
- ROUSSILLON - Villas en traditionnel 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.

hôtels - pensions

- Allemagne, forêt d'Audenwald, chez sœur coll., cft, cadre agr., repos, prom. parc, terr. jeux enfts. Tél. 19 49 60 62 31 94. Hôtel Sonnenberg (Müller), 6122 Erbach-Erbuch, RFA.

Voyages de fin d'études NAOURS (Somme)

entre Amiens et Doullens
GROTTE-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

Notre rubrique « Echanges et Recherches » est à votre service, utilisez-la en priorité.

● LAC D'ANNECY, VAC. DE PAQUES
HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, SKI 15 km, px pens. à partir de 60 F juil. et août 66 à 70 F STC, tél. (50) 44-30-22.

● HAUTES VOSGES, REGION GERARDMER, « AU REPOS DES CASCADES » ** NN, 88460 TENDON. Tél. (29) 66-21-13.
Pour une cure de repos et de bon air, réservations de studios et chambres confortables de caractère.

automobiles - caravaning

- 304 gris métal, 9 mois, 6 000 km, libre fin fév. Ecr. Parmentier J., 70400 Brévilliers.
- Loue carav. b. équipée, sur plage Roussillon, quinz. ou mois. Ecr. Jacques, 2, r. Louis-David, 66000 Perpignan. Tél. : (68) 50-02-04.
- Vds 304 blanche GL, 9 ms, ceint. enroul., lun. chauff., 9 800 km, lib. 15-3. Ecr. Ferrer R., bât. 47, 3, imp. Parmentier, Béthoncourt, 25200 Montbéliard.
- Vds 304 blche, 9 ms, 8 000 km. Ecr. J.-M. Aufranc, 25310 Hervimoucourt. Tél. : (81) 92-10-35.
- Vds 504 L blche, 7 000 km. Tél. : (81) 92-92-89. J. Rollet, 34, r. Viette, 25700 Valentigney.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION D'UNE PEDAGOGIE NOUVELLE

63, BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS
Un stage d'apprentissage du FRANÇAIS par la méthode du SABLIER aura lieu à Aix-en-Provence, à la Faculté des Lettres, avenue Robert-Schuman, du lundi 5 septembre au vendredi 9 septembre 1977.

Ces cinq jours de stage comprennent :

- des cours théoriques : linguistique, psychologie, pédagogie musique, rythme (utilisation des comptines) ;
- des illustrations par des praticiens avec des enfants de différents niveaux : MAT, C.P., C.E., C.M. ;
- des discussions sur ces illustrations ;
- des travaux pratiques de linguistique et de pédagogie (confection du journal Sablrier).

Ce stage s'adresse à toute personne désireuse de s'initier ou de se perfectionner sur la méthode du SABLIER.

Prix du stage : 150 F ; les stagiaires auront la possibilité de prendre leurs repas au restaurant universitaire.

L'hébergement est prévu en cité universitaire (à 500 m de la faculté).

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 20 JUILLET 1977

Pour renseignements et inscription, envoyer une enveloppe timbrée autocollante à M. Denis CHAMPOLLION, 9, rue Pierre-Margalet, 13114 PUYLOUBIER.

Vous recevrez des renseignements complémentaires sur l'organisation du stage ainsi qu'un bulletin d'inscription.

● Vds 204 berl. sable, mod. 76, lun. ar. chauff., 7 000 km, px 17 700. Ecr. Cunin H., lyc., 25700 Valentigney. Tél. 92-95-14.

centres de vacances

- C.V. rech. pour l'été 77, centre bord mer :
— M.N.S. pour piscine,
— Moniteur de voile,
— Infirmières D.E.,
— Animateurs.
Ecr. ou tél. à C.V.M., Mairie, 77011 Melun. Tél. 439-33-03, poste 40.
- CV rech. cuisinier collectivité enfants, pour colonie recevant 500 rationnaires, août 77, habitant région parisienne, si possible. Faire offre, avec prétentions, à C.V.M., Mairie 77011 Melun. Tél. 439-33-03, poste 40.
- ASSOCIATION RECRUTE DIRECTEURS SEJOURS PAQUES
DATES PARIS. Tél. 500-13-41

divers

● Sous la direction de professeurs qualifiés, améliorez votre anglais parlé à des conditions intéressantes, dans une partie de l'Angleterre tout à fait charmante : cours du 1 au 14-8-77 inclus et du 14 au 28-8-77 inclus. Pour tous renseignements, écrire à Language Services, Lloyds Bank, 41 Courtenay Street, Newton Abbot, Devon, Angleterre.

● Collab. dem. pour cours secrétariat médical par correspondance (plans, sujets, corrigés...). Ecr. P.A. n° 229.

● Infirmière D.E., cap. en droit, rech. situation auprès enfants ou jeunes, groupes scol., institutions ou autres, Paris ou banlieue. Ecr. P.A. n° 230.

● Chiots boxers noirs inscrits L.O.F. livrables fin mars. Ecr. Béliard, 8, rue du Mouton, 86000 Poitiers. Tél. 41-61-83 h des repas.

● Directement du producteur au consommateur, CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

PRIX DE GROS DUNLOPILLO EPEDA MERINOS. Groupage par collègue. Devis sans engagement. CLUB ENSEIGNEM. LAIC, 72130 COULOMBIERS.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

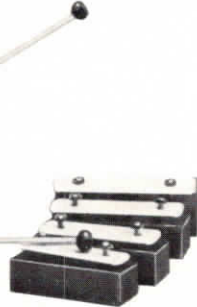


REMISE 15%

EN CAS DE RÈGLEMENT JOINT A LA COMMANDE

(achat personnel ou par l'intermédiaire de votre coopérative scolaire).

RÈGLEMENT A L'ORDRE DE S.M.E.
par chèque bancaire ou CCP
(76 22-45 PARIS)
FRANCO DE PORT
en France métropolitaine.



JEU DE LAMES SONORES QUINCAMPOIX OFFRE SPÉCIALE

25 notes
- largeur 30 mm - résonateurs bois
- 2 octaves de LA à LA + 25 baguettes à boule caoutchouc

350 F TTC

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DÉTAILLÉ:

Bongos, congas, triangles, claves, toneblocks, crotales, grelots, cymbales...
Grands métalphones et xylophones LEFIMA.



GONGS complet avec stand et batte

18 cm : 120 F
25 cm : 160 F
30 cm : 200 F
35 cm : 270 F

700 F TTC
le jeu des 4 tailles

GRAND CARILLON CHROMATIQUE QUINCAMPOIX

60 cm, 32 notes
largeur 25 mm et épaisseur 3,5 mm. **240 F** TTC

QUINCAMPOIX
38, rue Quincampoix 75004 - PARIS
Tél.: 277.72.06



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 60 F

ÉTRANGER 80 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date _____ Signature _____

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

ZIPCODE _____

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Lire chaque semaine **l'éducation** c'est bien

Adhérer à l'association "L'Education" c'est mieux!

POURQUOI ?

PARCE QUE...

* dans la société difficile dans laquelle nous vivons, **préparer l'homme et le citoyen de demain** est la priorité des priorités

* notre ambition est d'**aider chaque enfant à maîtriser son avenir** dans un monde plus juste par le plein développement de ses facultés physiques, intellectuelles, affectives et sociales.

POUR Y PARVENIR

NOUS PROPOSONS

* de **supprimer les ségrégations** de la formation initiale

* de **rechercher**, autrement que dans les mots, **une authentique démocratisation** de l'enseignement à toutes les étapes de la vie scolaire et universitaire, seul gage de l'égalité des chances

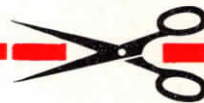
* de **développer une éducation permanente** aisément accessible pour ouvrir à chacun l'accès à la culture et à une activité valorisante

* de **défendre et soutenir l'école publique**, qui demeure la meilleure garantie de compréhension entre les hommes.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX

PLUS NOUS SERONS ECOUTES

VENEZ NOUS REJOINDRE!



demande d'adhésion

Nom (en majuscule d'imprimerie)

Prénom

Adresse personnelle

Profession (pour les membres de l'enseignement, préciser la fonction et l'établissement)

Règlement de la cotisation annuelle : **30 F** (1)

par chèque bancaire chèque postal mandat carte mandat lettre

à l'ordre de l'association « L'Education »

Pour les chèques et virements postaux : C C P 31680.34 F (La Source)

(1) Les membres de l'association bénéficient d'un abonnement à l'éducation à tarif réduit : 40 F au lieu de 60 F

Bulletin à renvoyer à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris